

yvelines

Le magazine du Conseil départemental

#33 | AOÛT 2020

jeunesse
autonomie investissement
solidarité **santé** service
innovation proximité
développement
emploi **durable**

**2015-2020 :
Ce que nous avons fait**





letour.fr
@LeTour
#TDF2020

TOUR de france
107^e ÉDITION
29 AOÛT - 20 SEPTEMBRE 2020

| | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|---------------------------------|
| 4 INTERVIEW DU PRÉSIDENT | 6 POINT DE VUE | 10 MISSIONS | 12 FINANCES |
| | 14 ENVIRONNEMENT | 22 MOBILITÉS | |
| 26 NUMÉRIQUE | 28 SOLIDARITÉ TERRITORIALE | 30 LOGEMENT | 32 RÉNOVATION URBAINE |
| | 34 SANTÉ | 38 AUTONOMIE | 40 INSERTION |
| 42 JEUNESSE | | 48 CULTURE | 50 SPORT |

LES YVELINES CÉLÈBRENT LA PETITE REINE !

Dimanche 20 septembre à Mantes-la-Jolie
Départ de la dernière étape du Tour de France 2020. Passage de la Caravane publicitaire à 14 h.
VENEZ ENCOURAGER LES COUREURS AVANT LEUR ARRIVÉE SUR LES CHAMPS-ELYSÉES !

#YvelinesTerreDeVelo ● sortir-yvelines.fr



RETROUVEZ LE DÉPARTEMENT EN LIGNE



yvelines #33 2, place André Mignot, 78 000 Versailles - tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel** : actu@yvelines.fr **Directeur de la publication** : Pierre Bédier
Rédacteur en chef : Cyril Morteveille **Rédaction** : avec la collaboration de l'ensemble des services de la collectivité **Photos** : Nicolas Duprey (sauf mention indiquée)
Infographie : Nathalie Tricot, Laure Imbert, Rokovoko
Création et mise en pages : @scoopcommunication 11824-MEP **Impression** : Sib imprimerie **ISSN** : 2119-4467
Vous ne recevez pas le magazine ? Écrivez-nous : **diffusion@yvelines.fr**



Pierre Bédier :

« Le Département, c'est non seulement utile et efficace mais aussi résolument moderne »



Alors que le mandat du Conseil départemental s'achève dans un peu plus de six mois comment caractériseriez-vous les six années écoulées ?

Notre mandat a commencé par une crise : celle de nos finances, occasionnée par la diminution brutale des financements qui nous étaient dus par l'État. Il se termine dans cette période de crise sanitaire dont nous commençons seulement à mesurer

l'impact économique et social. Je crois que la période restera aussi marquée par l'émergence d'une prise de conscience assez générale sur les enjeux de l'environnement et du climat.

En 2016, le Département a augmenté sa fiscalité, regrettez-vous cette décision ?

Il n'y avait pas de choix, puisqu'entre 2013 et 2017, l'État a organisé un vaste

transfert de charge du contribuable national vers le contribuable local. Plus que de refaire l'histoire, je préfère parler de la réalité présente : la pression fiscale des Yvelines est la 4^e plus basse de France, nos dépenses de fonctionnement et de personnel par habitant sont les plus faibles de tous les départements français mais notre budget d'investissement est en 2020 le plus important du pays. C'était la stratégie affichée en 2016 et ces résultats attestent de notre efficacité dans la dépense de l'argent public, de notre souci de préparer l'avenir aussi.

Bref, vous revendiquez une gestion en bon père de famille...

Une gestion économe de l'argent public mais pas une gestion « à la papa », parce que la médaille a une autre face : nous avons tout au long des six ans écoulés montré une vraie capacité d'innovation, une vraie ambition aussi pour notre territoire.

Par exemple ?

Nous avons créé, pour être plus efficaces, des outils qui n'existent pas ailleurs. J'en citerai trois. D'abord, notre agence départementale d'insertion, ActivitY', entièrement dédiée à la création d'activités pour les bénéficiaires du RSA. Ensuite, le syndicat Seine-et-Yvelines Numérique qui aura permis notamment de rendre accessible à tous les habitants de la zone moins dense l'Internet à Très Haut Débit avant fin 2020, quasiment sans investissement public. Enfin, la création d'une offre de compensation des dommages environnementaux avec Biodif, qui deviendra avant la fin de l'année un opérateur environnemental de plein exercice sous le nom de Seine-et-Yvelines Environnement.

Vous ne citez pas la fusion avec les Hauts-de-Seine ?

Nos deux Départements l'ont votée il y a plus de trois ans désormais mais dans notre pays profondément centralisateur, le bon vouloir de l'État, du prince, l'emporte sur les décisions des élus... En attendant, nous avons mis en commun une large partie de nos administrations : l'entretien rou-

tier, la gestion des collèges, la construction et l'aménagement publics, etc. Nous avons créé ensemble un foyer d'accueil pour les personnes atteintes d'autisme, nous sommes en train de bâtir un institut pour la prise en charge du traumatisme de l'enfant. Ce rapprochement permet de faire des économies, de comparer les pratiques de nos Départements et d'adopter les meilleures. À un autre niveau, il nous permet de peser davantage sur l'avenir du Grand-Paris avec des résultats concrets et importants.

Lesquels ?

Nous avons avec Patrick Devedjian convaincu nos collègues et le Président de la République lui-même que la future Métropole du Grand-Paris devait concerner la totalité du territoire de l'Île-de-France et pas seulement la petite couronne parisienne. Nous avons ainsi proposé et créé avec tous les Départements franciliens un mécanisme volontaire de solidarité par l'investissement, le FS2i. C'est unique en France. Ensemble avec les Hauts-de-Seine, nous pouvons conduire des projets qui seraient hors de notre portée si nous étions seuls. Nous avons ainsi financé à hauteur de 350 M€ le prolongement du RER EOLE jusqu'à Mantes. Aujourd'hui, nous portons le prolongement de la ligne 18 du futur métro entre Versailles et Nanterre. Ces investissements très lourds sont indispensables pour maintenir l'attractivité économique, sociale et même environnementale de notre territoire.

L'environnement c'est un peu une idée neuve pour le Département ?

Oui et non. J'ai parlé de Biodif dont la création remonte à 2014. Nous avons inauguré le Parc du Peuple de l'Herbe et nous gérons près de 3000 hectares d'espaces naturels sensibles. Mais, c'est vrai que comme beaucoup d'autres composantes de la société, nous avons réalisé que face à l'ampleur du défi climatique, il fallait cesser d'attendre que d'autres se chargent du problème. Nous ne pouvons pas tout mais nous devons faire tout ce qui est possible.

Les gens sur ce terrain attendent du concret, pas des déclarations...

Et ils ont raison. Du concret en voici un peu : nous avons pris en charge le nettoyage de la « mer des déchets » de Carrières-sous-Poissy. Il sera achevé avant la fin de l'année et nous proposons d'y « construire » quelque chose que nous n'avons encore jamais construit : une forêt nouvelle. Nous avons décidé d'interrompre notre programme de constructions scolaires qui va prendre du coup un an de retard dans le seul but de relever nos exigences environnementales. Désormais, sauf impossibilité démontrée, le Département ne construira plus qu'en structure bois ! Je crois que nous sommes la première collectivité à souscrire un tel engagement et nous espérons être imités. Nous avons fait réaliser par un cabinet indépendant le bilan carbone de nos activités ce qui nous permettra année après année de démontrer nos progrès de façon transparente.

« Pour l'environnement, nous ne pouvons pas tout, mais nous devons faire tout ce qui est possible »

Le mot de la fin ?

Je voudrais que ce bilan convainque nos lecteurs que le Département c'est non seulement utile et efficace mais aussi résolument moderne. Nous sommes ancrés dans la proximité, nous connaissons nos villes et nos campagnes avec leurs individualités, leurs spécificités, leur histoire, leurs aspirations. Nous avons les moyens et les expertises de faire et d'aider à faire ; nos communes, nos associations, nos entreprises, nos citoyens, en particulier les moins favorisés, ont besoin de nous. Le Département, comme la République, a deux siècles, ce sont des institutions anciennes mais pas surannées, la France du XXI^e siècle a besoin de l'une comme de l'autre.

RER Eole, une révolution

D'ici 2024, les Yvelinois bénéficieront du prolongement du RER E, de la gare de Paris Saint-Lazare jusqu'à Mantes-la-Jolie. Avec ses 55 km supplémentaires, Eole est un projet majeur du développement des transports en commun en Île-de-France. Cette ligne va changer le quotidien de milliers d'usagers, aujourd'hui contraints d'utiliser leur voiture faute de transports pratiques et rapides. Il va aussi désaturer le RER A. Le grand projet Eole prévoit jusqu'à 22 trains par heure sur le tronçon principal, six trains par heure de pointe au lieu de trois aujourd'hui à Mantes-la-Jolie. Cette ligne sera la plus interconnectée d'Île-de-France, elle passera par tous les RER et 10 lignes de métro. Pour les Yvelinois, les bénéfices sont nombreux : au-delà des gains de temps de parcours, Eole facilitera les liaisons entre les grands bassins d'emploi du territoire, notamment entre Mantes-la-Jolie, Poissy et Les Mureaux. Eole va ainsi revitaliser la Vallée de la Seine, touchée par la désindustrialisation. (Lire page 23)

Avant



Métamorphose

Durant des années, des ordures ont été jetées sur l'ancienne plaine maraîchère de Carrières-sous-Poissy. Des milliers de tonnes de béton, canalisations, pots de peinture, amiante, solvants, pneus et autres débris ont ainsi défiguré le paysage et pollué l'environnement. Le Département s'est saisi du dossier, a sélectionné une entreprise spécialisée dans le tri et le recyclage...

Et le résultat est spectaculaire : en moins de six mois, les deux tiers de la « mer de déchets » ont été nettoyés. Le Département envisage déjà l'après-dépollution du site. Il propose en effet d'y faire pousser une forêt et de développer un écosystème dédié au bois (lire page 19).

Après

Le Département au service de tous les Yvelinois

Acteur majeur des solidarités, le Conseil départemental accompagne les Yvelinois dans toutes les étapes de leur vie. Aménageur du territoire, il est également un partenaire essentiel des communes et intercommunalités pour la réalisation de leurs projets.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

Le Département contribue à la **santé** et au bon **développement des enfants de 0 à 6 ans** et veille au **bien-être des futures mères en gérant les PMI**. Il délivre des agréments pour l'adoption et accompagne parents et enfants dans leurs démarches.

Il s'occupe des familles fragiles et **met en place des actions de soutien pour résoudre les difficultés**. Il veille également à la protection des enfants en danger et prend le relais éducatif lorsque cela est nécessaire.

Il accompagne les **personnes âgées en perte d'autonomie** par un soutien financier tel que l'**APA**, Allocation personnalisée d'autonomie, et il développe des dispositifs comme la téléassistance ou YES qui permettent le maintien à domicile.

Il finance et organise **l'accès au RSA**. Avec **Activity**, il accompagne ceux qui en ont besoin vers un retour durable à l'emploi.

Il soutient les **personnes en situation de handicap** grâce aux **prestations de compensation** et en contribuant à financer les structures d'accueil et de prise en charge.

Il aide les **jeunes Yvelinois à devenir des citoyens actifs et autonomes** en favorisant par exemple l'accès au sport et à la culture grâce au **PASS+**.

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER



Le Département participe à tous les **projets de transports** qui passent par les Yvelines et investit dans le **développement des mobilités douces**.

Avec les Hauts-de-Seine, il **entretient près de 2 000 kilomètres de routes départementales** et développe de nouveaux axes.

Il assure **l'accès au Très Haut Débit** sur tout le territoire notamment dans les zones rurales.

Le Conseil départemental soutient les communes dans leurs **projets d'aménagement et de rénovation**.



CONSTRUIRE ET GÉRER

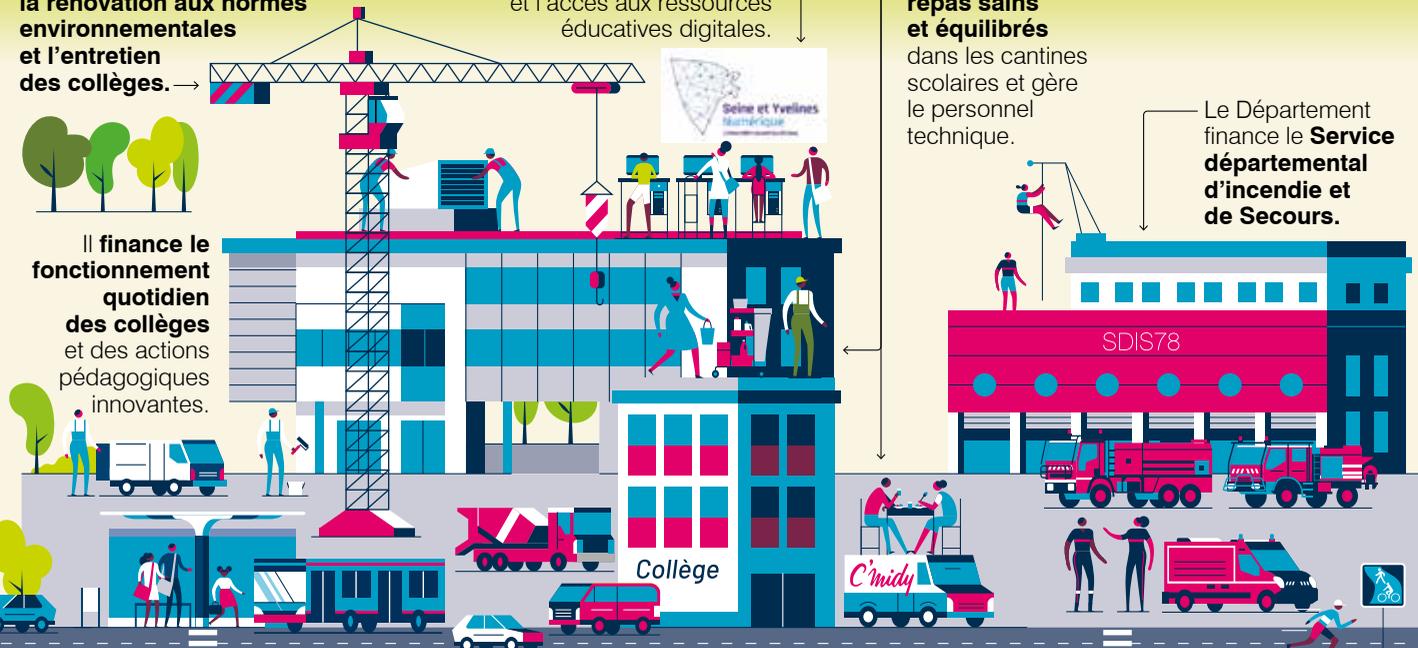
Le Département finance la **construction, la rénovation aux normes environnementales et l'entretien des collèges**.

Il assure **l'équipement numérique des collégiens** et l'accès aux ressources éducatives digitales.

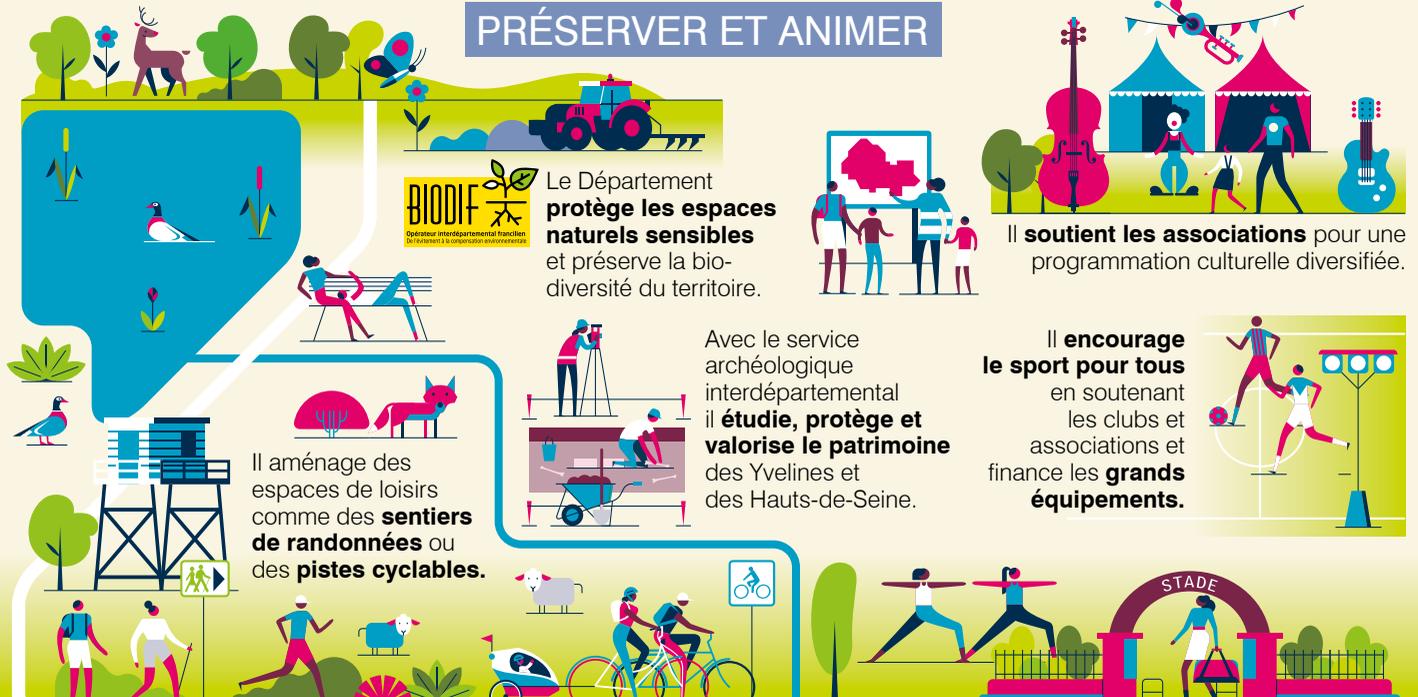
Avec **C'midy**, il propose des **repas sains et équilibrés** dans les cantines scolaires et gère le personnel technique.

Le Département finance le **Service départemental d'incendie et de Secours**.

Il finance le **fonctionnement quotidien des collèges** et des actions pédagogiques innovantes.



PRÉSERVER ET ANIMER



Le Département **protège les espaces naturels sensibles** et préserve la biodiversité du territoire.

Il **soutient les associations** pour une programmation culturelle diversifiée.

Il aménage des espaces de loisirs comme des **sentiers de randonnées** ou des **pistes cyclables**.

Avec le service archéologique interdépartemental il **étudie, protège et valorise le patrimoine** des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Il **encourage le sport pour tous** en soutenant les clubs et associations et finance les **grands équipements**.



Une gestion économe **pour mieux préparer l'avenir**

Malgré le désengagement de l'État et la hausse des dépenses sociales, le Département des Yvelines parvient à un très haut niveau d'investissement, grâce à une maîtrise exemplaire de ses dépenses de fonctionnement.

Le Conseil départemental veille rigoureusement sur ses finances. Il a mis en place une gestion saine et contrôlée de ses dépenses de fonctionnement qui progressent deux fois moins que l'inflation. Elles sont les plus faibles de France par habitant (659€/hab en 2019) notamment grâce aux plus faibles dépenses de personnel de France (122€/hab en 2019).

Renforcer l'attractivité du territoire et maintenir un très faible endettement

L'attention portée à la maîtrise de ses dépenses de gestion, les économies d'échelles réalisées grâce au rapprochement avec le Département des Hauts-de-Seine (9,1M€) et la modernisation de ses différents services ont permis au Département d'investir massivement pour le territoire. Depuis 2015, il a rénové et construit

de nombreux équipements, développé les mobilités et renforcé son soutien financier aux communes yvelinoises, pour qu'elles aussi puissent continuer à entretenir leurs infrastructures et à en développer de nouvelles.

En investissant massivement, les Yvelines accentuent leur attractivité. Et, tout l'enjeu était de réussir à le faire en conservant un très faible endettement (261€/hab), aujourd'hui deux fois inférieur à la moyenne nationale (549€/hab) et à celle des départements franciliens (512€/hab). « La bonne gestion du Département nous permet de proposer des Yvelines attractives pour les Yvelinois qui attendent des infrastructures et un cadre de vie de qualité dans leur quotidien », analyse Laurent Richard, président de la Commission des finances..

659€

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement par habitant en 2019. C'est 24% de moins que les autres Départements d'Île-de-France (863€) et 25% de moins que la moyenne nationale (884€). Ce qui représente une économie de 225€ pour chaque Yvelinois.

1,4 Md€

Entre 2015 et 2019, le Département des Yvelines a investi 1,394 Md€ (avec une augmentation de +13% chaque année), soit près de 974€/hab.

80 %

Entre 2015 et 2019, le Département a autofinancé à près de 80% les dépenses d'investissement. 20% seulement sont financées par de la dette

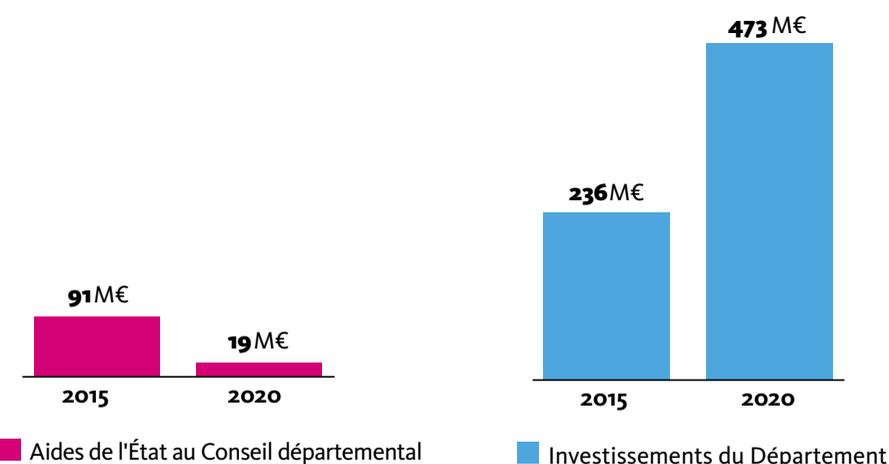
1,2 an

En 2019, le Département affiche une capacité de désendettement* d'un peu plus d'un an, contre quatre en 2015. Nettement inférieur au seuil maximal de 10 ans communément admis.

*(indicateur qui mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser intégralement la dette d'une collectivité, en supposant qu'elle y consacre la totalité de son épargne)

Continuer d'investir massivement malgré le désengagement de l'État

Alors que l'État a baissé de près de 80% ses aides entre 2015 et 2020, passant de 91M€ à 19M€, la plus forte baisse pour un département français, le Conseil départemental a doublé son niveau annuel d'investissement, pour atteindre 475M€ en 2020. C'est le budget d'investissement le plus important de tous les départements de France.



LES IMPÔTS FONCIERS EN BAISSÉ

« C'était un engagement et nous le respectons ». En janvier dernier, Pierre Bédier a confirmé la baisse du taux de taxe foncière sur le foncier bâti de 8%. Avec cet engagement, les Yvelines deviennent le département au 2^e taux le plus bas pour les départements de plus de 1 million d'habitants derrière les Hauts-de-Seine. Le taux d'imposition est de 11,58% dans les Yvelines pour une moyenne nationale de 19,90%.

UNE QUALITÉ DE GESTION RECONNUE



La saine gestion financière du Département, a été confirmée par l'Agence de notation internationale Standard and Poor's qui a attribué au Département la note maximale pour une collectivité française soit AA à long terme, et A-1+ à court terme. L'agence met en avant la capacité de maîtrise des dépenses de fonctionnement du Département au service du financement d'une politique d'investissement ambitieuse ainsi qu'un recours très mesuré à l'endettement.

Cette politique permettra même, selon l'agence, de « supporter le flou de la réforme fiscale prévue pour 2021 », qui devrait voir la taxe foncière, une des principales ressources départementales, redirigée entièrement vers les communes.

INVESTIR EN SOUTENANT LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

En 2019, les sept Départements d'Île-de-France ont créé le Fonds de Solidarité Interdépartementale par l'Investissement (FS2i). Une initiative innovante qui permet la mise en commun d'une partie des ressources des Départements, dans l'objectif de mener une politique d'investissement solidaire et de réaliser des économies d'argent public. En 2020, le FS2i a ainsi prévu le financement de 89 projets pour un montant global de 150 M€, dont une aide de 31,9 M€ accordée par les Yvelines et de 52 M€ par les Hauts-de-Seine. Ces projets concourent à la solidarité en faveur des territoires les plus en difficultés d'Île-de-France, à l'égalité d'accès au service public et au développement de l'attractivité régionale, parfois lésée par la proximité avec Paris. Il s'agit, par exemple, d'améliorer les déplacements des franciliens, de renforcer les moyens de la rénovation urbaine des quartiers les plus délaissés ou de garantir la bonne réussite des JO de 2024.



Environnement : agir et montrer l'exemple



En présentant son premier bilan carbone et en dévoilant ses solutions mises en place en 2020, le Département se mobilise pour offrir à ses habitants et aux générations futures une meilleure qualité de vie et un territoire plus respectueux de l'environnement.

Transparence et résultats. C'est avec ces deux mots en tête que le Département entend agir efficacement contre le réchauffement climatique. Début 2020, il a fait réaliser, par le cabinet indépendant Carbone 4, le bilan carbone de la collectivité (lire p.16-17). Une première qui a permis d'obtenir un état des lieux global des émissions de gaz à effet de serre, d'identifier des priorités (déplacements des collégiens et énergie des bâtiments scolaires notamment), et de les porter à la connaissance du public. Ce bilan carbone sera réalisé régulièrement pour mesurer les progrès effectués. Réduire l'empreinte carbone de son activité est aujourd'hui devenu une nécessité. La mobilisation pour la préservation de l'environnement doit être générale. Individus, entreprises, collectivités territoriales, États.

Par les responsabilités qu'il exerce dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la qualité de vie et de la solidarité sociale, le Département des Yvelines s'inscrit logiquement dans une démarche de développement durable. C'est donc naturellement qu'il s'est engagé à relever le défi climatique.

Une démarche ambitieuse à la hauteur des enjeux

Comment ? En mettant en œuvre une politique environnementale forte, pour mieux répondre aux enjeux de demain ; mais aussi et surtout en changeant nos habitudes quotidiennes pour réduire drastiquement notre empreinte carbone. L'institution procède déjà à de nombreuses transformations en interne (actions solidaires dans le cadre de la démarche RSO (Res-

ponsabilité Sociétale des Organisations). Elle soutient les projets qui favorisent la séquestration du carbone, comme la reforestation ; elle finance les agriculteurs qui s'emploient à diminuer les produits phytosanitaires, nocifs pour la santé et l'environnement, replantent des haies pour lutter contre l'érosion des sols, et innovent pour rendre leur activité plus vertueuse. Elle agit pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics (éclairage, collèges, habitats) et a créé avec les Hauts-de-Seine l'opérateur Biodif pour accompagner les aménageurs franciliens dans leur démarche de compensation environnementale. Pour le développement du territoire, certains équipements doivent être réalisés. Mais ils doivent être identifiés avec précision et coexister avec des logiques de sanctuarisation, afin d'éviter le grignotage constant des espaces naturels, et de compensation écologique.

Le respect du développement durable souvent coûte un peu plus cher en matière d'investissement. Avec un budget d'investissement de près de 400 M€ par an, le Département a les capacités financières de porter des projets forts et responsables qui assureront le bien-être des Yvelinois et la forte attractivité du territoire.

HABITER MIEUX : COMBATTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Depuis 2011, le Département encourage le déploiement du programme national Habiter Mieux en faveur de la rénovation énergétique du parc de logements. Son soutien passe par l'allocation d'aides aux propriétaires yvelinois désireux de s'engager dans des travaux mais aussi par le financement d'un conseil neutre et gratuit qui leur est proposé pour concevoir et financer leur projet. Grâce à son investissement, en 2017, les Yvelines ont été le 1^{er} département francilien et le 3^e à l'échelle nationale, en nombre de propriétaires bénéficiaires d'Habiter

Mieux. La relance du programme en 2019 avec de nouvelles aides confirme déjà la dynamique positive dans laquelle le Département est engagé depuis 5 ans. Entre 2015 et 2020, plus de 4 000 ménages yvelinois ont été accompagnés. L'objectif est d'en aider 6 000 de plus d'ici à 2023, notamment dans les copropriétés anciennes.

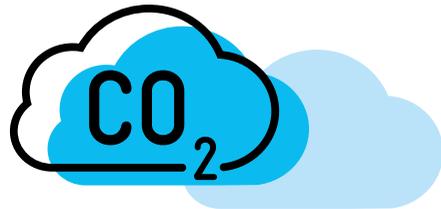
FAVORISER UNE MOBILITÉ RESPONSABLE

La mobilité quotidienne des Yvelinois est en plein essor : plus de quatre déplacements par jour et par personne, dont plus de 50 % en voiture. Dans ce contexte et face à l'urgence climatique, le Département met tout en œuvre pour développer des circulations plus respectueuses de l'environnement. Chaque année, il engage plus de 100 M€ d'investissement dans les mobilités, dont 50 % pour le développement des transports en commun. Depuis 2019, le territoire des Yvelines dispose d'un pôle d'innovation dernier cri dédié aux mobilités innovantes, le mobiLAB. Implanté à Versailles, il accueille trois entités d'excellence en matière de mobilités : l'opérateur mondial Transdev, l'Ifsttar (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux), et VEDECOM, qui travaille sur la mobilité décarbonée et le véhicule autonome. Pour ses besoins propres, le Département s'est engagé à avoir rapidement une flotte de véhicules légers 100 % faible carbone (hybrides ou électriques). En 2020, ce sont d'ores et déjà 185 véhicules électriques qui ont été commandés. Cela n'est pas suffisant. Dans les Yvelines, il faut également agir en faveur des mobilités douces. Il existe aujourd'hui 860 km d'aménagements cyclables sur le territoire que le Département s'attache à continuer de développer. Il encourage les projets locaux et accompagne les collectivités yvelinoises. En lien avec les Hauts-de-Seine, il travaille également à développer un réseau autour de l'aménagement d'itinéraires interdépartementaux majeurs.



D'ici 2021, le Département aura une flotte de 100 % de véhicules légers propres.

Mesurer les émissions de gaz à effet de serre du Conseil départemental des Yvelines



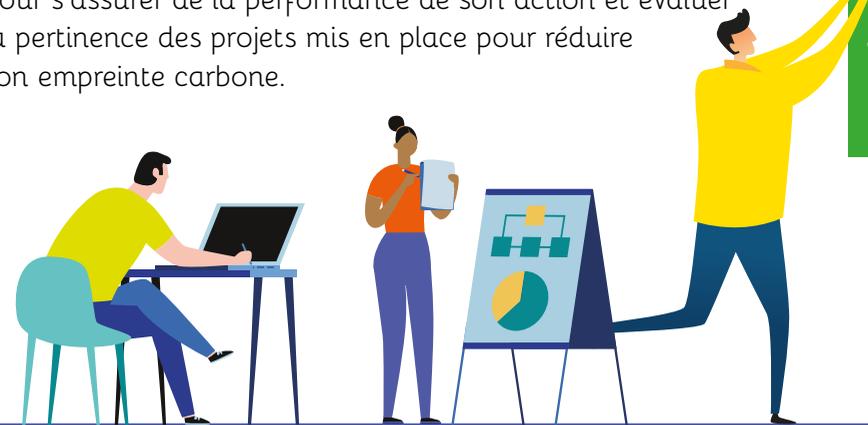
BILAN CARBONE®

Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil départemental des Yvelines a fait réaliser son premier bilan carbone en février 2020.

L'objectif du bilan carbone est d'obtenir un état des lieux global des émissions de gaz à effet de serre (les GES) d'une organisation. En 2019, le bilan global du Département est de 96 000 tCO2e (tonne de CO2 équivalent, unité de mesure des émissions de GES dans l'atmosphère).

Ce bilan, réalisé par le cabinet indépendant Carbone 4, permet au Département de mieux comprendre sa responsabilité, de définir les moyens à mettre en oeuvre, de mesurer et de piloter les résultats des actions qu'il mène dans le cadre de sa démarche développement durable. Le bilan carbone est un indicateur utile au Département pour s'assurer de la performance de son action et évaluer la pertinence des projets mis en place pour réduire son empreinte carbone.



Les 4 axes de travail de la démarche écoresponsable du Département



SENSIBILISER



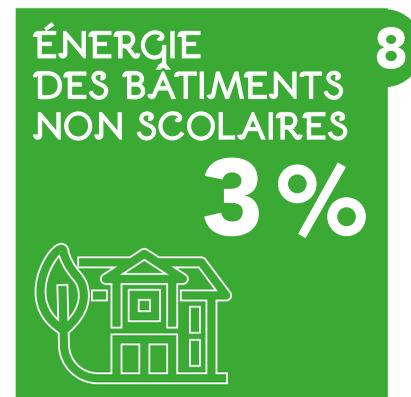
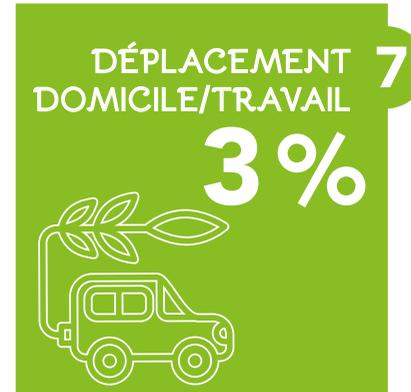
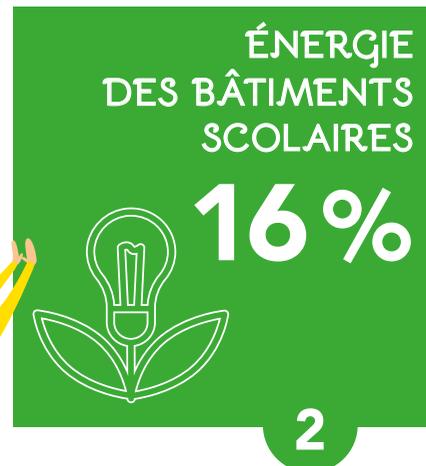
MESURER ET PILOTER



AGIR ET FAIRE AGIR



INFORMER



Zoom

Le Département accompagne ses collaborateurs à devenir écoresponsables

Fin 2019, les collaborateurs étaient conviés à participer à une conférence inspirante « tous écoresponsables », accessible en ligne, peu importe le lieu d'implantation professionnelle. En janvier, le Directeur Général des Services et 300 managers étaient réunis pour découvrir les bases scientifiques incontournables à la compréhension de l'engagement écoresponsable du Département. L'objectif ? Acquérir les outils pour en devenir les porte-paroles, tant en interne qu'en externe.

Pour aller plus loin, dès le second semestre 2020, les nouveaux entrants, environ 700 personnes par an, bénéficieront d'une sensibilisation à l'éco-responsabilité, à l'occasion de journées d'intégration organisées à l'Hôtel du Département. Enfin, depuis début 2020, une trentaine d'« éco-référents », se réunissent mensuellement pour mettre en place des actions pour sensibiliser, agir et faire agir les collaborateurs. Groupe actif représentant les différentes directions, il s'assure que l'engagement écoresponsable est pris en compte au sein des différentes entités du Département.



TOUS ÉCORESPONSABLES ! Nous avons tous un rôle à jouer pour le développement durable du territoire : collectivités territoriales, collaborateurs, citoyens

Biodif fait rimer aménagements et biodiversité



Conscients de la menace sur les espèces vivantes au regard d'un développement accéléré des territoires, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont créé Biodif, le premier opérateur de compensation écologique porté par des collectivités territoriales.



Mare de compensation du T 10 à Châtenay-Malabry

Créé en 2014, Biodif permet d'« éviter de réduire et sinon de compenser » les impacts des projets de développement sur la nature. Il met ses différentes expertises au service des maîtres d'ouvrages, publics ou privés. Autrement dit, il intervient en amont des projets pour limiter au maximum les impacts des aménagements sur la biodiversité. Quand des impacts subsistent sur les milieux naturels, Biodif les compense en les restaurant à proximité, sur un foncier maîtrisé par acquisition ou par convention de longue durée. Déjà, Biodif accompagne 14 maîtres d'ouvrages dans leurs projets... Et les demandes ne cessent d'affluer. Plusieurs projets

sont en cours de réalisation comme pour le futur centre d'entraînement du Paris Saint-Germain, qui ouvrira ses portes à Poissy en 2021 (lire page 51) ; le projet de valorisation écologique de Carrières-sous-Poissy (lire page 18) ; ou encore le confortement naturel de la colline d'Élancourt, qui accueillera l'épreuve de VTT olympique de Paris 2024. Et la suite ? L'objectif est de pouvoir prochainement se lancer sur des projets de reconquête de la nature à grande échelle, sur le territoire ouest francilien. Pour y parvenir, Biodif deviendra avant la fin de l'année un opérateur environnemental de plein exercice, sous le nom de Seine-et-Yvelines Environnement.



22ha

de sites de compensation
environnementale en gestion
par BIODIF

24ha

d'espaces valorisés en Espaces
Naturels d'ici 2021

Le Département dépollue la plaine de Carrières-sous-Poissy



La vaste opération de nettoyage de la « mer de déchets » pilotée par le Département, entrera en septembre dans sa seconde phase. En 6 mois, plus de 65 % des déchets ont été traités puis évacués.



C'était une immense décharge à ciel ouvert. Une tâche honteuse de plus de 300 hectares sur laquelle des entreprises ou des particuliers déversaient leurs débris pour ne pas payer la mise en décharge : béton, canalisations, pots de peinture, amiante, solvants, pneus... des tonnes de saletés polluantes.

Un démonstrateur vertueux

« Le Conseil départemental s'est attaqué à un chantier d'ampleur. Pour le mener à bien, nous avons mis en place un démonstrateur vertueux », explique Claire Marlaud, responsable du projet. Nous sommes presque au bout de la

première phase de nettoyage avec 65 % de déchets déjà évacués d'une parcelle de 3,7 hectares. Ils ont été collectés, triés puis traités durant quatre mois sans interruption malgré la crise sanitaire. Début septembre, nous démarrons la deuxième phase de dépollution sur une autre parcelle avec pour objectif le nettoyage de près de 75 % de la plaine d'ici la fin de l'année ».

Tri respectueux de l'environnement, valorisation des déchets et réinsertion sociale de bénéficiaires du RSA sont au cœur de ce projet d'envergure.

Cette première étape de nettoyage est réalisée par l'entreprise Picheta. « L'objectif est de faire de ces déchets, une matière première »,

précise Franck Paupardin, chef de secteur VRD chez Picheta.

Réhabilitation de la plaine en forêt

Quel avenir pour le site ? Il ne suffit pas en effet, de nettoyer la plaine. Il faut lui trouver un usage durable et rentable. Le Département souhaite donc y implanter une forêt et y développer un écosystème dédié au bois. Un projet positif en termes de qualité de vie, au service du développement durable et bénéfique à l'ensemble des Yvelinois. Cette filière deviendra ainsi créatrice d'emplois et générera des ressources directes pour le territoire.



Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver



Avec 2 800 hectares, le Département des Yvelines est le plus gros propriétaire d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) d'Île-de-France. Pour l'entretenir, il porte une solide politique de préservation et de valorisation de ses espaces.

Les Yvelines bénéficient d'un patrimoine naturel remarquable qui fait du territoire un haut lieu de la biodiversité francilienne, « le poumon vert de l'Île-de-France ». Ce capital environnemen-

tal est un facteur d'attractivité économique et touristique. Pour le protéger, le Département a mis en place une politique d'acquisition de nombreux Espaces Naturels Sensibles, véritables sanctuaires pour la

flore et la faune. Cela permet aux équipes départementales d'œuvrer pour permettre à la nature de reconquérir ses espaces, pour ouvrir ces lieux aux promeneurs, et pour développer l'écotourisme.



Chaque année, plus d'un million de visiteurs profitent des

30 ENS
ouverts au public.

LA BIODIVERSITÉ DU PARC DU PEUPLE DE L'HERBE À L'HONNEUR

Inauguré en juin 2017, le Parc du Peuple de l'Herbe de Carrières-sous-Poissy est le plus grand parc naturel public du territoire. Sur 113 hectares de friches jardinées ouvertes sur la Seine, ce site magnifique est devenu un haut lieu de la biodiversité et des écosystèmes, grâce à l'intervention conjointe du Département des Yvelines, de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et de la commune de Carrières-sous-Poissy. Cette réhabilitation a été saluée par les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires qui lui a décerné en 2017 le Grand Prix Milieux humides et Urbanisme. Le « PPDH » a également bénéficié de subventions de l'Union européenne.

Des « Brigades » au service de l'emploi et de l'environnement

En 2017, le Conseil départemental a créé les « Brigades ». Un dispositif innovant qui permet de former des bénéficiaires du RSA et de les remettre sur le chemin de l'emploi. En trois ans, le dispositif, cofinancé par le fonds social européen (FSE), est passé de 25 à près de 90 agents. Recrutés en Parcours Emploi Compétences (PECs) ils suivent un stage de 3 semaines pour l'acquisition des prérequis en techniques de jardinage dispensé par deux organismes spécialisés : le CFP-PAH, Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Saint-Germain-en-Laye et le CHER, Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion de Tremblay-sur-Mauldre. Pour répondre à la très grande diversité du

patrimoine vert du département, les agents sont répartis en 12 brigades spécialisées : les Brigades vertes pour l'entretien des espaces verts, les Brigades forestières, ou encore la Brigade Biodif, spécialiste de la biodiversité. À l'issue de leur mission, 40 % des brigadiers retrouvent directement un emploi, d'autres décident de poursuivre leur formation, comme Fanny, 28 ans : « *Le Département m'a fait vraiment confiance. Mon contrat m'a permis d'acquérir des connaissances et de l'expérience. À la fin de ma formation, je m'oriente vers un BTS fleuriste en contrat d'apprentissage.* »

Plus de **2 000**
interventions en 3 ans



Circuits courts : bien dans nos assiettes...

Offrir aux collégiens, dans leur cantine, une restauration plus saine, bio et locale, voilà l'engagement pris par le Conseil départemental, début 2019, avec la création d'une nouvelle structure, C'midy, chargée de fournir les 50 000 repas quotidiens dans les 116 collèges des Yvelines. Aujourd'hui, 32 % des produits servis aux collégiens dans leur cantine sont issus de circuits courts et 20 % proviennent directement de producteurs présents sur le territoire départemental (les yaourts bio proviennent par exemple de la Bergerie Nationale de Rambouillet et le Moulin de Brasseuil fournit une farine bio pour le pain). Mais, il s'agit d'aller encore plus loin dans les prochaines années : le Conseil départemental veut, en effet, pour ses collégiens, rapprocher durablement et significativement la production alimentaire et la consommation, et atteindre ainsi entre 75 et 100 % d'approvisionne-

ment en circuits courts pour tous les fruits, légumes, produits laitiers et œufs servis dans les cantines.

Inventer un nouveau « contrat social »

Une telle dynamique demande un accompagnement public fort, car il faut par exemple soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs (les Yvelines produisent beaucoup de céréales mais peu de fruits). Il faut également imaginer de nouvelles formes de solidarités et de coopérations agricoles sur le terri-

toire, gérer les aléas de production, dont la saisonnalité, par exemple, qui ne correspond pas toujours au calendrier de consommation des collégiens : le pic de production des exploitations en maraîchage arrive en été... au moment où les collégiens sont en vacances et les cantines fermées. Le Département travaille donc activement à inventer les bases de ce nouveau « contrat social » pour l'alimentation de ses collégiens, avec un objectif : que leurs assiettes puissent en bénéficier le plus rapidement possible !

SOUTIEN À L'AGRICULTURE LOCALE

Les Yvelines sont le second département agricole d'Île-de-France. Soutenir la filière est donc primordial, tant sur le plan économique qu'environnemental. Le Département est ainsi mobilisé pour que tous les Yvelinois puissent consommer local plus facilement. Dans le cadre de la politique agricole 2018-2020, il encourage par exemple la création de vente à la ferme. 11 projets ont déjà été soutenus. Depuis 2019, le budget annuel d'aide aux agriculteurs est passé de 500 000 € à 800 000 €. Face à la crise de la Covid-19, un soutien supplémentaire de 500 000 € a été voté en avril dernier.

Des transports en commun en plein développement

Entre 2015 et 2021, le Département aura investi plus de 400 M€ dans des projets de transport en commun pour améliorer la mobilité des Yvelinois.

Tramway T6



Inauguré dans sa globalité en 2016 après cinq ans de travaux, le T6 propose, depuis Viroflay et Vélizy, une offre de transport renforcée en direction des Hauts-de-Seine et de Paris en raccordant notamment la ligne 13 du métro ainsi que les lignes Transilien L et N. Coût des travaux : 384 M€ (dont 52 M€ financés par les Yvelines).

Renforcer les liaisons Nord-Sud grâce au Tram 13 Express



Réutilisant en partie les voies de la Grande Ceinture et se prolongeant via des infrastructures nouvelles de tramway, le Tram 13 Express va relier, d'ici fin 2021, Saint-Cyr-l'École à Saint-Germain-en-Laye sur une distance de 18,8 km. Une seconde phase est prévue ensuite entre Saint-Germain et Achères, via Poissy, à horizon 2026 afin d'assurer notamment la connexion avec Eole, le RER E. Investissement du Département : 167 M€ (pour un coût global de 557 M€).

Un nouveau pôle gare à Versailles Chantiers

Deuxième gare d'Île-de-France (hors Paris) avec 560 trains par jour et 26 lignes de bus et cars, Versailles Chantiers a bénéficié d'importants travaux pour transformer la gare en pôle multimodal, rassemblant différents types de transports. Totalement achevé l'an dernier, ce dernier offre désormais plus de sécurité, d'information, de possibilité de liaisons, et de services aux quelque 64 000 voyageurs par jour. Participation du Département : 11 M€.



Eole, un souffle nouveau pour la Vallée de Seine

Le prolongement du RER E vers l'ouest sonne comme une véritable opportunité de développement pour ce territoire meurtri par la désindustrialisation.

200 M€. C'est la somme que le Département des Yvelines a mise sur la table en 2016 pour permettre de boucler le financement du prolongement du RER E Eole vers l'ouest (près de 4 milliards au total). C'est plus que son voisin des Hauts-de-Seine (150 M€) ou que la ville de Paris. Il faut dire qu'au-delà de la simple amélioration des conditions de

transport, Eole sonne comme une véritable opportunité de développement pour la Vallée de Seine, meurtrie par la désindustrialisation.

40 minutes entre Mantes et La Défense

En réduisant les temps de trajet, il va rapprocher les Franciliens des grands bassins d'emploi du nord des Yvelines et les Yvelinois du plus

grand quartier d'affaires européen qu'est La Défense. Conséquence : l'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises, participant ainsi à la redynamisation économique du territoire.

« La Défense à moins de 40 minutes de chez moi, ça change tout, confirme Damien, 38 ans, cadre supérieur dans les assurances. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous sommes venus nous installer à Mantes-la-Jolie il y a 3 ans. »

« La très forte interconnexion aux RER A, B, C et D et aux lignes Transilien L, N et U, ajoutée à la création d'une desserte à un quart d'heure de l'ensemble des gares vont créer un effet « métro » très attractif, prévoit Xavier Gruz, directeur du projet Eole pour SNCF Réseau. Les dix gares yvelinoises sur le trajet devraient en profiter. »

Le tracé d'Eole prévoit le réaménagement de 47 km de voies existantes entre Mantes-la-Jolie et Paris Saint-Lazare, via notamment Les Mureaux, Poissy, Houilles-Carières et La Défense. Le principal chantier sera la construction d'un tunnel de 8 km entre Nanterre-La Défense et Haussmann-Saint-Lazare.



700 000

C'est le nombre de voyageurs attendus chaque jour sur la ligne Eole à partir de 2024.

DIX QUARTIERS DE GARE REMODELÉS

Depuis 2016, les dix gares yvelinoises prévues sur le trajet d'Eole bénéficient de travaux de rénovation et de mise aux normes pour accueillir le public et les nouvelles rames : Houilles-Carières-sur-Seine, Poissy, Villennes-sur-Seine, Vernouillet-Verneuil, Verneuil Les Clairières, Les Mureaux, Aubergenville-Elizabethville, Epône-Mézières, Mantes Station et le terminus, Mantes-la-Jolie. En parallèle, le Département travaille avec les communes et la communauté urbaine GPS&O sur le développement de logements et de services autour de ces futurs quartiers de gares.

Les principales infrastructures réalisées

La mobilité est un enjeu territorial pour les Yvelines. Le Département travaille à développer les mobilités douces et respectueuses de l'environnement. Mais, sur un territoire en grande partie rural et situé en grande couronne, la voiture reste encore indispensable dans le quotidien de nombreux usagers. Le Conseil départemental doit continuer à améliorer la sécurité, la fluidité et le confort des routes.



La passerelle Mantes-Limay fait l'unanimité

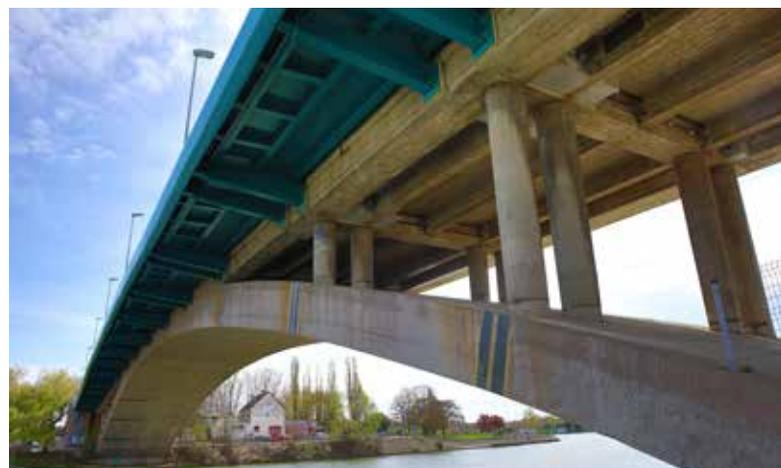
Inaugurée en septembre 2019 après deux ans de travaux, la passerelle de Mantes-la-Jolie, relie la Place de l'Étape au théâtre de verdure situé sur l'Île aux Dames. Elle permet aux cyclistes et piétons de franchir la Seine en toute sécurité et de faciliter l'accès des habitants de Limay aux gares mantaises. Coût de l'opération : 3,9 M€, dont 1,8 M€ à la charge du Département.

Franchissement de la RN 12

Afin d'offrir une continuité du maillage cyclable du secteur et de sécuriser notamment la desserte du collège de la Clef Saint-Pierre à Élancourt, le Département a installé une passerelle dédiée aux circulations douces au-dessus de la RN12. D'un montant de 2,4 M€, les travaux ont été inscrits dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 30 à Plaisir. Mise en service en septembre 2019.



Le pont de Fin d'Oise élargi



Afin de rendre plus sûrs les déplacements des cyclistes et piétons sur un axe qui accueille chaque jour 20 000 véhicules, une passerelle de 140 m de long a été accolée au pont existant entre Andrésey et Conflans-Sainte-Honorine. Inauguré en 2017, l'ouvrage a coûté 3,4 M€ (dont la moitié financée par le Département). Il est notamment fréquenté par les habitants d'Andrésey et de Maurecourt qui franchissent l'Oise pour se rendre à la gare RER A de Conflans Fin-d'Oise.

Réoxygéner les centres-villes

Construire des routes, c'est parfois nécessaire pour désengorger les agglomérations. Entre 2014 et 2018, le Département a réhabilité entièrement la RD 307 et construit un barreau de déviation pour délester le centre-ville de Saint-Nom-la-Bretèche du trafic de transit. Plus fluide et doté d'une piste cyclable, l'axe permet de gagner 6 minutes de temps de parcours en heure de pointe. À Richebourg, près de 400 poids lourds traversaient la ville quotidiennement. Mais depuis 2015, l'inauguration d'un barreau de déviation de 2,5 km qui relie la RD 983 à la RN 12 fait revivre la commune. L'opération, d'un montant de 12,9 M€, a été financée par le Département à hauteur de 7,5 M€. Même objectif avec les centres-villes de Montesson et Sartrouville. En créant en 2019 une voie nouvelle de 6 km en déviation de la RD 121, les conditions de circulation se sont améliorées et ont favorisé l'implantation de nouvelles entreprises. Un problème de saturation pris à bras le



corps sur la RD 30 à Plaisir grâce à un vaste programme de doublement des voies et de réaménagement des carrefours. Un investissement de 54,2 M€ (sur un coût

global de 87,5 M€) qui dessert efficacement les pôles d'activité et bassins d'emploi, et développe les circulations douces en parallèle. En améliorant ses voies routières, le Conseil départemental saisit l'opportunité de donner plus de place au vélo. Ainsi, le long de la RD11 à Plaisir, l'aménagement d'un giratoire a permis la création de bandes et pistes cyclables pour un montant de 1,4 M€. Du côté de Versailles, une piste cyclable bidirectionnelle entre la sortie de Buc et l'accès à Satory sur la RD 938 permet de faciliter les connexions entre mobilités douces pour un montant de 400 000€. En milieu rural, entre Villiers-Saint-Frédéric et Méré, la RD 912 a bénéficié de la création de pistes cyclables et d'une chaussée à voie centrale banalisée pour un montant de 2,2 M€.



Internet en Très Haut Débit **pour tous**



D'ici à la fin de l'année 2020, le Département, via son opérateur Seine-et-Yvelines Numérique, aura apporté le Très Haut Débit dans les 150 communes rurales non couvertes par les opérateurs classiques, comme annoncé en 2016.



©Nicolas Duprey

« Si le confinement avait eu lieu un an plus tôt, nous aurions été totalement isolés ». Catherine peut souffler. Depuis l'été 2019, cette résidente d'Auffargis, salariée dans un cabinet d'assurances et mère de deux enfants, bénéficie de la fibre optique. « Cela paraît fou mais avant, avec notre faible débit, il nous aurait été impossible de participer à des visioconférences ou de suivre des cours à distance. »

dans le territoire est aujourd'hui une réalité. « Nous aurons fini de couvrir l'intégralité des 150 communes prévues d'ici fin 2020 », assure Robert Valière, directeur général d'Yvelines Fibre, la filiale de TDF choisie par le Département en 2017 pour assurer cette mission.

Fibre optique et montée en débit

Pour rappel, le déploiement du THD dans les Yvelines s'articule autour de deux axes : les initiatives privées, gérées par les opérateurs, au sein des zones les plus denses (104 communes pour environ 567 000 foyers) ; et les initiatives publiques au sein des zones rurales (110 000 foyers), gérées par le Département... puis depuis 2017 par Yvelines Fibre donc, avec qui il a trouvé un accord permettant d'éco-

nomiser 100 M€ d'argent public (lire encadré ci-dessous).

« L'arrivée du Très Haut Débit m'a permis de lancer mon activité en 2019 », sourit Bastien, graphiste freelance installé à Bennecourt, près de Bonnières-sur-Seine. « Ça a été long mais au moins le Département a tenu son engagement. »

Deux technologies ont été mises au service des habitants : la fibre jusqu'au logement (FTTH) et la montée en débit (procédé qui amène la fibre à un point d'entrée de la commune puis qui va jusqu'à la maison via le réseau cuivre). 40 communes en ont été équipées en urgence dès 2019 avant de basculer prochainement sur le FTTH.

► WWW.YVELINESFIBRE.FR

« L'arrivée du Très Haut Débit m'a permis de lancer mon activité en 2019 »

Bastien, auto-entrepreneur à Bennecourt

À l'instar de Catherine, des milliers de foyers yvelinois des zones rurales ont retrouvé le sourire ces derniers mois. Entamé en 2017, le déploiement du Très Haut Débit (THD)

QUI EST SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ?

Créé en 2016 par le Département et les intercommunalités des Yvelines, l'opérateur numérique a pour mission de développer et piloter de nouveaux services innovants et mutualisés. Il met à la disposition des communes, intercommunalités, et établissements publics de toute nature des solutions pour l'aménagement numérique du territoire dont le Très Haut Débit, le numérique éducatif, la sûreté électronique, l'informatique et les télécoms. Il devient Seine-et-Yvelines Numérique au 1er janvier 2020 avec l'adhésion du Département des Hauts-de-Seine. En préfiguration de la fusion des Hauts-de-Seine et des Yvelines, il est désormais le premier opérateur public interdépartemental en France à la disposition des collectivités dans le domaine du numérique.



Seine et Yvelines
Numérique
L'innovation au service de tous

Pionnier dans le domaine du numérique dès le début des années 2000, le Département a lancé un programme de déploiement de la fibre optique, optant dans un premier temps pour une Délégation de Service Public.

2012

Création de la Mission Numérique au sein du Conseil départemental des Yvelines et vote du premier Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique.

2015

En avril, la Mission Numérique du Département des Yvelines devient une régie : Yvelines Entreprises Numériques.

2016

Lancement, en avril, de la première phase de raccordement des collèges, des lycées, des casernes de pompiers et des sites départementaux au réseau de fibre optique. Ce vaste programme de travaux s'étendra jusqu'en 2018 et se traduira par le raccordement de près de 300 sites publics. En juin, la révision du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique permet de réduire le coût du projet à 100 M€ (vs 135 M€ initialement) tout en préservant l'engagement du Département à apporter le Très Haut Débit dans toutes les Yvelines d'ici la fin 2020.

2017

Le Département et Yvelines Numériques choisissent l'opérateur TDF pour déployer le Très Haut Débit dans 150 communes situées en zone rurale d'ici fin 2020. Un événement inédit : c'est la première fois en France qu'un Appel à Manifestation d'Engagement d'Investissements est mené à terme avec succès. C'est également la première fois qu'une opération de construction de réseau THD en zone rurale intervient sans faire appel à l'investissement public. En novembre, Bazemont accueille la première armoire de Montée en Débit et marque le démarrage d'opérations qui devront permettre à 45 autres communes d'accéder au Très Haut Débit en attendant le déploiement de la fibre optique.

2018

En septembre, l'installation du premier Nœud de Raccordement Optique (NRO) à Gargenville donne le top départ du déploiement par TDF / Yvelines Fibre du réseau de fibre optique en zone rurale. Point de convergence des câbles optiques, un NRO dessert 15 000 prises et héberge les équipements actifs des fournisseurs d'accès à Internet.

2019

En mai, ouverture du réseau et installation des premières prises en FTTH, qui permettent de raccorder directement les équipements de l'opérateur et les logements. Auffargis et Jouars-Pontchartrain sont parmi les premières communes ouvertes à la commercialisation.

UNE ÉCONOMIE DE PLUS DE 100 M€ D'ARGENT PUBLIC

En s'engageant à déployer la fibre optique pour les territoires ruraux des Yvelines sur ses fonds propres, Yvelines Fibre, filiale de TDF, permet de réaliser une économie de plus de 100 M€ d'argent public, dont 40 M€ auraient été à la charge du Département et 15 M€ à celle des communes et des intercommunalités yvelinoises. « Le modèle mis en place par le Département des Yvelines est très innovant ; c'est une première en France », reconnaît Robert Valière, directeur général d'Yvelines Fibre.

LA PAROLE À...

Laurent Rochette,

Directeur Général Adjoint à l'Innovation au Conseil Départemental des Yvelines ; Directeur Général Délégué de Seine-et-Yvelines Numérique



En quoi le Très Haut Débit est-il un facteur de développement économique pour les Yvelines ?

Loisirs, e-commerce mais aussi télétravail et école à distance... comme nous l'avons vu lors du confinement au printemps dernier : le numérique

est essentiel ! Le Très Haut Débit est un critère clé d'attractivité pour le territoire et cette conviction, le Conseil Départemental des Yvelines a été l'un des premiers à la porter en France. Les entreprises s'y installent, les habitants y emménagent, les enfants s'y instruisent ; l'aménagement numérique du territoire permet de créer de la valeur pour tous les Yvelinois et contribue à assurer la pérennité économique du Département.

Comment fait-on pour apporter le Très Haut Débit sur ce vaste territoire aussi bien urbain que rural ?

On procède par étape... Les zones urbaines, couvertes par les opérateurs privés Orange et SFR, sont traitées directement par eux. Les territoires ruraux, eux, ont fait l'objet de deux approches différentes. La Montée en Débit a permis d'apporter des solutions rapidement, dès 2017, comme technologie de transition avant l'arrivée en 2021 du FTTH (fibre jusqu'à l'abonné) pour les 15 000 foyers les plus défavorisés par l'ADSL existant. 90 autres communes rurales ont bénéficié du déploiement direct de la fibre optique avec TDF et sa filiale Yvelines Fibre, sous la houlette de Seine-et-Yvelines Numérique. En 2018, tous les travaux étaient lancés pour atteindre les 100 000 foyers couverts par le THD à fin 2020.

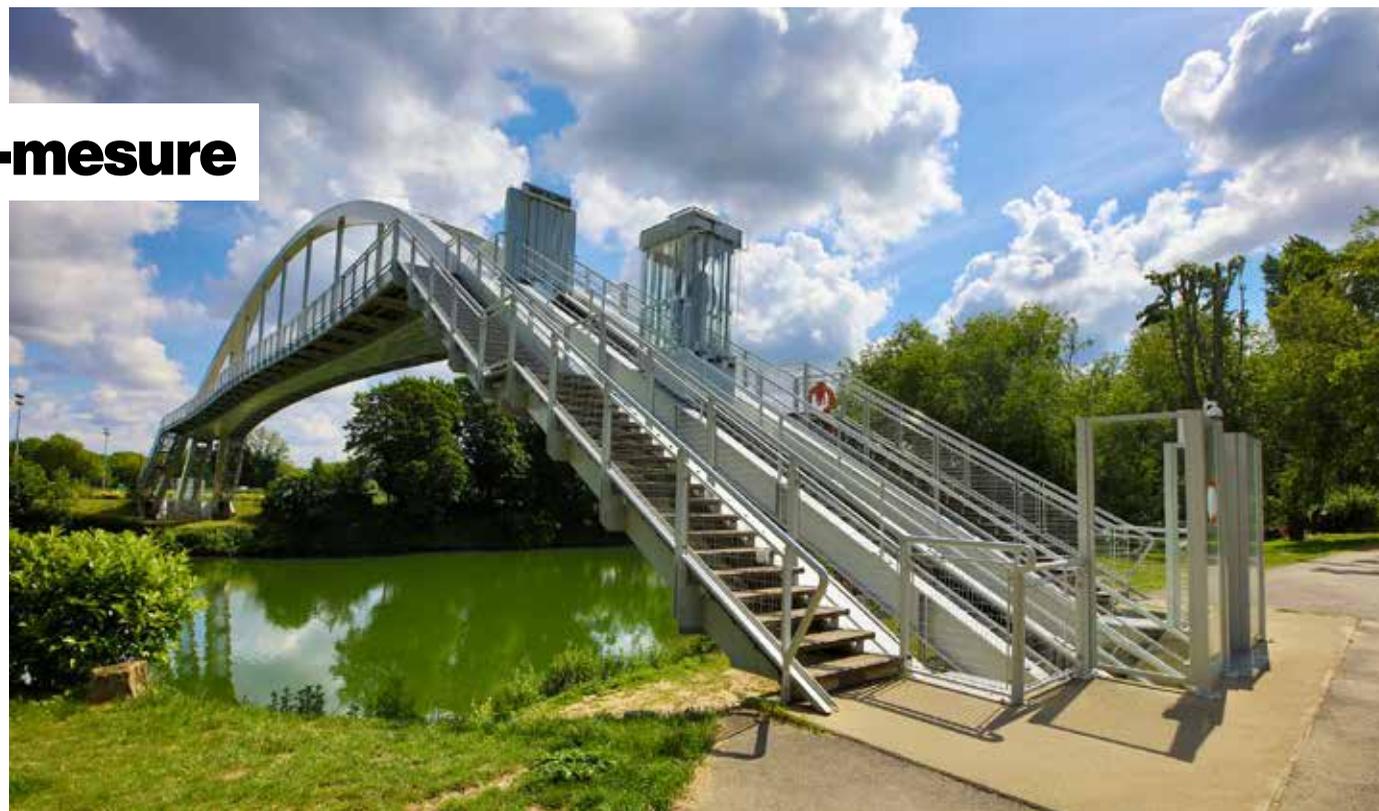
Malgré la crise sanitaire, serez-vous dans les temps ?

Des retards sur certains chantiers ont en effet été liés à la crise sanitaire. Mais nous serons dans les temps pour honorer l'engagement du Département des Yvelines de proposer un accès au Très Haut Débit à tous les Yvelinois avant fin 2020 : la promesse sera tenue ! À terme, c'est bien d'égalité numérique qu'il s'agit puisque ce réseau va garantir aux entreprises et foyers ruraux une qualité de débit équivalente à celle des urbains.

Des solutions **sur-mesure**

Le Département est le 1^{er} partenaire des communes. Grâce à un éventail de subventions et d'assistance en ingénierie, il reste le garant du développement de ses territoires ruraux et urbains. Il a ainsi créé Ingéniery, une agence technique 100 % dédiée aux communes rurales.

Les maires doivent faire face à des choix « impossibles » et débattre toutes les économies possibles : faut-il supprimer la cantine ? Fermer une crèche ? Faut-il repousser la réfection du beffroi ou du lavoir ? Reporter la mise aux normes des bâtiments, l'entretien des voies, du cimetière et des écoles ? Faut-il mettre une croix sur le projet de création d'un parc de loisirs ou d'une sente piétonne qui sécurisera le trajet des enfants ? Quelle que soit la taille de sa commune, un maire est trop souvent confronté à de tels arbitrages. Mais c'est surtout dans les territoires ruraux que le malaise est le plus perceptible. À l'heure où l'État délaisse les zones



rurales, le Département a fait le choix de renforcer ses liens avec les villes et les villages pour les aider à concrétiser leurs projets.

« L'aide du Département est indispensable »

Le renforcement de ces liens passe par une offre départementale à la hauteur des enjeux. Ainsi, en 2019, l'enveloppe allouée aux projets d'équipement des communes et intercommunalités a atteint près de 96 millions d'euros, soit une hausse de 14 millions par rapport

à 2018. Il faut y ajouter les subventions et la mise en place d'une politique innovante pour la préservation du patrimoine historique. Entre 2015 et 2020, le Département a aidé 176 communes. Le Département s'est engagé à aller encore plus loin pour accompagner son territoire rural. Il met à leur disposition une batterie d'aides financières et d'ingénierie. Ainsi, le contrat rural destiné aux villages de moins de 2 000 habitants, a-t-il été renforcé en 2019 par un « Contrat Rural Yvelines+ » qui double le montant des aides à ces villages.

ILS
ONT
DIT...

Pour les maires des Yvelines, le soutien du Conseil départemental est indispensable à la vie des communes.



Adriano Ballarin,
Maire de Crespières
(1 740 habitants)

« Nous avons la chance d'être dans un des départements les plus équitables avec ses communes. L'aide du Conseil départemental est indispensable car elle nous permet d'accélérer les chantiers et de les faire aboutir ».



Serge Ancelot,
Maire d'Auffreville-Brasseuil
(environ 650 habitants)

« La création de l'agence Ingéniery a été décisive pour notre commune. Nous avons un chantier de construction d'écoles qui s'enlisait : le Département a repris la main et permis à nos écoles d'ouvrir en temps et en heure ».



▲ Dammartin-en-Serve (1 136 habitants) : son cœur de bourg a été réaménagé avec le soutien du Département et d'Ingéniery.

◀ Passerelle financée par le Département, reliant le Port Marly à l'Île de la Loge, le chemin de halage a bénéficié d'un « CYT ».

LES AUTRES SOUTIENS AU BLOC COMMUNAL

Le Contrat Yvelines Territoires

- Contrat de Saint-Quentin-en-Yvelines, « Plan de déploiement numérique scolaire SQY » : Acquisition et déploiement d'outils numériques sur l'intégralité des classes maternelles et primaires de l'agglomération. Projet inédit en France, il favorisera l'innovation dans les apprentissages des 28 000 élèves des écoles du premier degré de l'agglomération. Projet évalué à 7,5 M€ et financé par le Département à hauteur de 3,8 M€.

- Contrat Saint Germain Boucles de Seine, « Aménagement des berges du Port-Marly » : Travaux paysagers et cyclables sur la quasi-totalité des berges de la commune favorisant les loisirs et le développement de trajets sécurisés vers la gare RER du Vésinet et vers le collège. Projet évalué à 2,6 M€ et financé par le Département à hauteur de 680 000 euros.

Le Département voit, programme d'aide pour les déplacements du quotidien. Ce dispositif s'adresse aux 246 communes de moins de 25 000 habitants ou EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

Ingéniery en chiffres



Plus de **906**
dossiers finalisés



170 communes
adhérentes (sur 186)



et **3** intercommunalités
(Pays Houdanais, Portes
Île-de-France et GPSEO)

INGÉNIERY, L'AGENCE DÉPARTEMENTALE AU SERVICE DE LA RURALITÉ

En 2014, le Département impulse la création d'une agence départementale dédiée à la solidarité avec les communes rurales. Concept unique en Île-de-France, la politique qui prédestinait à sa création était visionnaire et innovante. L'agence, désormais installée à Rambouillet, a été créée pour lutter contre l'isolement des campagnes, développer leurs infrastructures et services de proximité. Elle pallie la disparition des services de l'État qui assuraient une ingénierie et participaient aux missions d'aménagement du territoire. Du coup, les maires ruraux se sont retrouvés démunis. « Ingéniery, c'est une structure légère, réactive, en lien direct avec les élus », résume son président Philippe Benassaya. Ses interventions se font dans le domaine du bâtiment, de la voirie, de l'urbanisme, du patrimoine, des marchés publics et du conseil juridique. L'agence aide également les maires à élaborer les contrats ruraux afin qu'ils puissent concrétiser leurs projets d'investissement dans les meilleures conditions économiques et financières possibles. « Quand les communes des Yvelines ont des projets, nous leur permettons de les concrétiser ».



Soutenir la construction de logements

Soutien aux grandes opérations d'urbanisme, aide pour la construction de logements sociaux, développement de l'accession maîtrisée et du locatif intermédiaire, amélioration de l'efficacité énergétique des logements... Le Département agit sur tous les fronts.

Dans une région francilienne qui gagne chaque année 60 000 habitants et dans laquelle les prix de l'immobilier ne cessent de flamber depuis des décennies, le logement est devenu un enjeu crucial pour les Yvelinois, en particulier les familles. Face à cette problématique, le Département investit massivement pour développer des logements à prix maîtrisés qui permettent à tous de disposer d'une offre de logement adaptée à leurs besoins et à leurs parcours de vie : qu'il s'agisse de permettre à des familles d'habiter dans des secteurs qui seraient naturellement « au-dessus de leurs moyens » ou de permettre à des seniors ou des étudiants de trouver un logement adapté.

Boom des logements neufs

En à peine dix ans, la construction de logements a ainsi augmenté de plus de 30 %, passant de 6 970 logements neufs construits par an en moyenne entre

2009 et 2013 à 9 110 logements neufs par an entre 2014 et 2018. Et les demandes d'aide de la part des communes et des intercommunalités ne cessent de se multiplier, preuve du rôle incontournable du Département en matière d'aménagement du territoire.

PRIOR'Yvelines : pour les « maires bâtisseurs »

Lancé en 2015, le Programme de Relance et d'Intervention pour l'Offre Résidentielle des Yvelines vise à accompagner les territoires bâtisseurs dans leur développement afin de soutenir l'effort de construction de logements neufs dans les Yvelines et de réaliser des programmes neufs de qualité, adaptés aux revenus et aux besoins des Yvelinois.

Ce programme, dont l'ambition est de permettre la construction de plus de 15 000 logements d'ici 2024, a d'ores et déjà permis la livraison de près de 3 500 logements. Grâce à l'action du Département, la part des logements à prix maîtrisés à destination des jeunes actifs et des familles a été multipliée par deux, passant de 25 % à près de 50 % dans les programmes neufs.

100 M€ sont consacrés à ce programme, qui finance tout aussi bien les logements eux-mêmes que les équipements et les espaces publics qui doivent être réalisés en complément.

Prévention Carence : engagement sans failles du Département auprès des communes

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) mise en place par l'État en 2000 fixait l'objectif aux communes yvelinoises de plus de 1 500 habitants d'atteindre un seuil minimal de 20 % de logements sociaux. En 2013, la loi DUFLOT a rehaussé ce taux à 25 % et accéléré le rythme de rattrapage en fixant la date limite de 2025 pour l'atteindre.

Doté d'une enveloppe de 20 M€, le Programme départemental d'appui aux communes carencées et déficitaires voté en 2018 vise à accompagner les 59 communes en non-conformité avec la loi SRU dans l'atteinte de leurs objectifs (25 000 logements sociaux supplémentaires à réaliser d'ici 2025). 22 communes sur les 59 communes concernées ont d'ores et déjà adopté une convention de partenariat avec le Département, preuve de leur intérêt à bénéficier de son soutien. Grâce à ce programme, 5 d'entre elles sont parvenues à atteindre leurs objectifs triennaux en moins de deux ans : Le Pecq, Jouy-en-Josas, Houilles, Marly-le-Roi et Bailly.

RuralogY : coup de pouce pour les villages

En zone rurale, le développement du logement social, dans des proportions raisonnables, reste un enjeu majeur. Afin d'accompagner les villages, le Département a adopté en 2015 un programme particulier, RuralogY, doté d'une enveloppe de 15 M€, afin d'y réaliser des opé-

rations de construction de logements sociaux localisés exclusivement en cœur de bourg. 141 nouveaux logements sociaux ont ainsi bénéficié de ce dispositif en 5 ans.

Yvelines Résidences développe le logement adapté

Adopté en 2015 et doté de 20 M€, le programme Yvelines Résidences a pour objectif de créer 2 500 nouveaux logements adaptés aux besoins des étudiants (1 200 logements programmés), des jeunes actifs et des personnes en difficulté d'insertion (500 logements programmés), des personnes présentant un handicap psychique ou mental (300 logements programmés) et des seniors autonomes (500 logements programmés). Au total, 60 % de l'objectif est d'ores et déjà atteint, puisque 1 472 places ont été créées, dont 265 places (sur les 300 prévues) en faveur des publics en insertion (87 % de l'objectif).



Yvelines • Hauts-de-Seine



« DES OPÉRATEURS AU SERVICE DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES »

Le Département a développé une politique d'action foncière via un partenariat unique en son genre avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, qui gère pour son compte un stock foncier de plus de 370 hectares. Il a aussi créé en 2016 la SEM d'aménagement Citallios (structure publique – privée) en partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine et la Banque des Territoires. En 4 ans, cette société nouvelle a su s'imposer comme l'un des principaux acteurs de l'aménagement urbain en Île-de-France portant notamment dans les Yvelines des opérations emblématiques comme la requalification de la Dalle Louvois à Vélizy-Villacoublay ou bien encore le nouveau quartier Rouget-de-l'Isle à Poissy. En 2017, les Départements des Yvelines et de l'Essonne ont collaboré à la création d'un bailleur social de référence – les Résidences Yvelines Essonne – qui gère plus de 31 000 logements sociaux, dont 19 000 dans les Yvelines, et qui ambitionne de construire 300 nouveaux logements sociaux par an, tout en en réhabilitant 1 500 chaque année.

ILS ONT DIT :

Pour les maires des Yvelines, le soutien du Conseil départemental est indispensable à la vie des communes.



Éric Tondu

Maire de Maulette
(1 000 habitants)

« Grâce au Département, nous avons lancé en 2015 un projet de transformation d'une ancienne gendarmerie qui tombait en ruine, en immeuble capable d'accueillir 24 logements sociaux,

dont nous posons la 1^{re} pierre en octobre. Nous avons signé un contrat RuralogY et le Département a tout géré, nous livrant un projet clé en main. »



Laurence Bernard

Maire du Pecq
(16 200 habitants)

« Grâce au protocole prévention carence, le Département s'est occupé pour nous de la construction de 90 logements sociaux. Cette opération permet à la ville de passer de 22,5 % à 24 % de logements

sociaux et de remplir quasiment ses obligations triennales. Pour nous, c'est un vrai bol d'air. »

Agir maintenant avec volontarisme

Dans les Yvelines, plus d'un tiers des habitants des quartiers populaires vit sous le seuil de pauvreté. Accès difficile à l'emploi, absence des services de proximité pourtant nécessaires à ces quartiers, décrochage scolaire... ces difficultés sont connues de tous et les pouvoirs publics peinent à enrayer cette montée des inégalités territoriales.

Désireux de changer la donne au plus vite sans attendre les financements des grands programmes de rénovation urbaine de l'État, qui tardent à se concrétiser, le Département a lancé en 2018 un programme d'investissements dans ces quartiers, unique en France par son ambition. 110 000 habitants, 31 quartiers situés dans 23 communes des Yvelines sont concernés. Rénover en profondeur les quartiers et les ouvrir sur la ville, proposer

tous les services que les habitants sont en droit d'attendre et offrir un avenir à la jeunesse de ces quartiers, engager ce travail en étroite collaboration avec les élus locaux, tels sont les trois grands objectifs qui guident l'action du Département.

Le Département a fait figure de pionnier et surtout de « faiseur » en lançant des mesures concrètes, saluées par Jean-Louis Borloo lors de sa venue le 5 juillet 2018 à Chanteloup-les-Vignes.

Le Département s'est engagé à investir plus de 456 M€ en faveur des quartiers populaires jusqu'en 2024, montant plus de deux fois supérieur à celui que l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) envisage pour les Yvelines (de l'ordre de 200 M€).

Des investissements structurants

Habitat et espaces publics vétustes, voire obsolètes, offre de logements inadaptée, commerces en berne, accessibilité difficile, jeunesse en quête de sens et d'activités, éloignement de l'emploi, le Département entend agir sur tous les fronts, conscient qu'il ne pourra pas résoudre à lui seul tous les problèmes, mais que sans lui, les élus locaux n'auront pas les moyens de leurs ambitions.



La rénovation des quartiers améliore le quotidien de leurs habitants.

Les investissements départementaux réalisés ou programmés sont ainsi très structurants :

- 206 M€ sont d'ores et déjà programmés en faveur du renouvellement urbain de ces quartiers, avec pour objectif d'améliorer significativement la qualité de leurs équipements et espaces publics, dont 45 M€ investis sur les 2 dernières années afin de lancer une quarantaine de chantiers portés par les communes et les intercommunalités yvelinoises mais bloqués jusqu'à présent par un manque de financement. Ces opérations ont été subventionnées par le Département jusqu'à 70 %.
- 80 M€ sont engagés en faveur de la rénovation ambitieuse des logements sociaux, afin d'encourager les bailleurs sociaux à réhabiliter profondément leur parc (accessibilité, sécurisation des résidences, efficacité énergétique du bâti, qualité architecturale...).
- Au-delà de son rôle de financeur, le Département agit aussi sur ses propres équipements, avec plus de 170 M€ investis afin d'améliorer l'accessibilité et les mobi-

lités (requalification de voiries départementales et création de nouveaux axes pour un meilleur accès aux transports en commun), l'offre de santé (développement de maisons médicales) et en faveur de ses collègues... car développer l'attractivité de ces quartiers n'aurait aucun sens sans que la question de l'amélioration de l'offre éducative qui y est proposée ne soit engagée en complément.

En la matière, l'ambition du Département est simple : construire de nouveaux collèges innovants afin de donner aux élèves des équipements pédagogiques parmi les plus attractifs du territoire, à l'instar du projet de nouveau collège de Mantes-la-Jolie (lire p.44) qui sera livré dans un an ou bien encore de la création de cités éducatives à Chanteloup-les-Vignes et à Sartrouville, déjà engagées.

Enfin, le Département a renforcé l'ensemble de ses dispositifs de solidarité en faveur de la jeunesse : accompagnement périscolaire, prévention spécialisée et surtout, insertion professionnelle avec les

actions de l'agence départementale d'insertion ActiviY' (lire p.41) qui accélère les partenariats avec les grandes et petites entreprises du territoire pour qu'elles recrutent davantage de personnes au RSA et des publics fragilisés de ces quartiers.

OPÉRATION QUARTIERS D'ÉTÉ

Pour la première saison 2020, un éventail d'activités de proximité est proposé aux 55 000 jeunes d'une trentaine de quartiers (2,65 M€).

125 initiatives ludiques sportives, récréatives ou culturelles ont été déployées par les communes et associations de quartier pour pallier les impacts de la crise sanitaire sur la jeunesse yvelinoise. Avec le soutien du Département, des centaines d'activités sportives, ludo-éducatives et d'insertion ont pu être proposées dans un format adapté et élargi par rapport aux années précédentes. Le Département a parallèlement organisé en juillet et août, 262 sorties sur une trentaine de sites touristiques yvelinois et alto-sequanais, et 3500 jeunes encadrés par une association ou un service municipal ont pu en bénéficier. Enfin plus de 600 jeunes de 6 à 18 ans ont passé de belles vacances apprenantes organisées par le Département à l'île de loisirs de Moissons et au Campus des Mureaux.



Création d'un réseau de maisons médicales

Afin de lutter contre la désertification médicale qui touche aussi les Yvelines, le Département investit massivement depuis 2017 dans la construction ou rénovation de 21 maisons médicales. Il engage aussi, avec les communes et les professionnels de santé, un plan très innovant pour juguler l'hémorragie de médecins et attirer les jeunes praticiens.



LE PARTENARIAT AVEC L'UVSQ

L'Université de Versailles-Saint-Quentin est engagée dans le dispositif. Elle forme sur trois ans les 100 médecins maîtres de stage supplémentaires appelés à exercer sur tout le territoire des Yvelines.

LA PAROLE À

Alexandre Grenier,
directeur de
l'URPS Médecins
libéraux Île-de-
France



« Les Yvelines ne sont pas épargnées par la désertification médicale. Plus de 57 % des médecins généralistes ont plus de 55 ans et les départs à la retraite ont du mal à être remplacés, le département ayant perdu de son attractivité auprès des jeunes médecins. Un des problèmes pour les jeunes médecins, c'est l'investissement immobilier : le coût de la construction ou de la rénovation d'un cabinet médical en Île-de-France explose. Dans ce contexte, la création de maisons médicales par le Conseil départemental, est une très bonne idée, et surtout, qui a du sens. »

Pour lutter contre la désertification médicale, le Département des Yvelines a décidé de créer un réseau de maisons médicales qui couvrira tout le territoire.

Le Département déploie dans ce domaine une politique forte : soit il finance jusqu'à 70 % les projets de maisons médicales des communes soit, et là c'est inédit en France, il les construit lui-même.

21 maisons médicales

Le Département a donc mobilisé des moyens exceptionnels pour apporter une réponse concrète aux besoins des Yvelinois en matière de santé avec des partenaires clés (ARS, URPS médecins

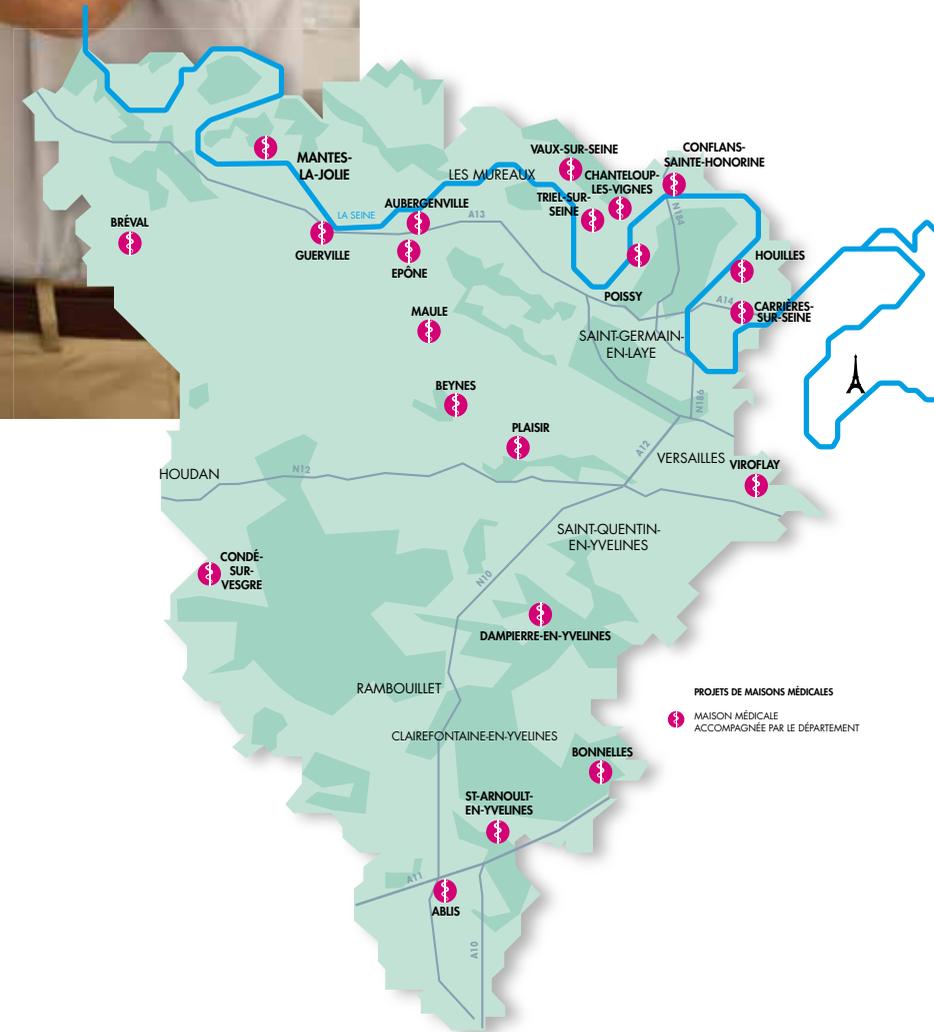
libéraux, Ordre des médecins, AIUF, Préfecture).

En 2017, le Département a lancé un appel à projets « Maisons médicales ». Cette initiative porte sur un investissement de 32 millions d'euros, qui va permettre de construire ou de rénover 21 maisons médicales : 12 projets sont portés par les communes et 9 projets sont portés par le Département sur l'ensemble du territoire d'ici à 2022.

Autres axes de la politique santé du Département : le soutien au secrétariat (630 000 €) pour les professionnels des maisons médicales financées par le Département.



51
médecins généralistes
sont déjà en exercice
dans les maisons de santé.
À terme, il y en aura 79.



Autisme : bientôt une structure dédiée



Un établissement d'accueil et de services pour adultes souffrant de troubles autistiques ou en situation de handicap psychique verra le jour en 2021 aux Mureaux, financé par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.



À 70 ans, Nicole a passé sa vie à se battre pour élever seule son fils Jérôme, 43 ans, atteint du trouble du spectre autistique (TSA). « L'autisme est un trouble envahissant du développement qui peut se manifester de plusieurs façons et à différents degrés, explique cette habitante de Sartrouville. J'ai réussi à garder Jérôme à la maison jusqu'à ses 35 ans avec des aides de jour et un accompagnement médical. Mais avec l'évolution de sa maladie, à un moment, ce n'était plus possible. Et faute de structures d'accueil suffisantes en France, je n'ai pas eu d'autres choix que de le mettre dans un établissement spécialisé en Belgique. »

Alors, lorsqu'elle a appris l'an dernier qu'une structure dédiée allait bientôt ouvrir dans les Yvelines, Nicole a repris espoir. « J'ai peut-être une chance de le ramener près de la maison. On nous propose enfin une réponse adaptée à nos besoins. »

À l'instar de Jérôme, près de 350 adultes des Yvelines et des Hauts-de-Seine sont accueillis en Belgique. Une situation qui a poussé les deux Départements à réfléchir

ensemble à la création d'une plateforme d'établissements et de services pour personnes atteintes du trouble du spectre autistique ou de handicap psychique.

158 places et 300 personnes accompagnées

Implantée aux Mureaux, à proximité du Centre hospitalier intercommunal, cette structure comprendra un foyer d'accueil médicalisé de 116 places (104 places d'hébergement et 12 d'accueil en journée) et un service d'accompagnement médico-social de 42 places réparti sur quatre antennes (deux dans chaque département), et deux Pôles de compétences et de Prestations Externalisées (PCPE). Elle permettra de proposer des modalités d'accompagnement diversifiées et adaptées pour répondre à chacun des besoins.

C'est la Fondation des Amis de l'Atelier qui a été retenue comme futur gestionnaire de la plateforme, dont l'ouverture est prévue en 2021. Coût de l'opération : 30,8 M€.

► EPI78-92.FR

LE SYMBOLE DE L'EFFICACITÉ DU RAPPROCHEMENT YVELINES-HAUTS-DE-SEINE

La livraison en 2021 du foyer d'accueil médicalisé de Bécheville démontre l'efficacité du rapprochement des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine entamé en 2016. Initialement, seuls les services archéologie, adoption et voirie ont été mutualisés ; mais aujourd'hui, toutes les nouvelles politiques et tous les dispositifs sont réfléchis à l'échelle interdépartementale, en prenant en compte les intérêts de tous les habitants de l'Ouest francilien.

« Enfin une réponse adaptée à nos besoins »

Nicole, Sartrouville, mère Jérôme, 43 ans, autiste.

Les services viennent à vous

Conscient des difficultés qu'ont certains publics en zone rurale ou en quartiers politiques de la ville à se déplacer, le Département des Yvelines a développé des dispositifs itinérants pour apporter directement sur place le service public.

Parmi eux, le Bus PMI, qui propose des consultations pour les enfants de 0 à 6 ans sans avance de frais dans 12 villages. « Les



médecins près de chez moi ne prennent plus de nouveaux patients et je ne suis pas véhiculée pour me déplacer seule. Grâce à ce bus, c'est la PMI qui vient directement chez moi. Et les consultations sont vraiment top », apprécie Djamila, maman d'un petit Yassine. Depuis son lancement en 2017, le Bus PMI a effectué plus de 5000 actes (consultations, soins ou vaccinations).

Autre dispositif, le bus Santé Femmes. Créé en 2019 avec le Département des Hauts-de-Seine, il permet aux femmes les plus vulnérables, fragiles ou isolées, de rencontrer gratuitement et sans rendez-vous une équipe de professionnels (médecins, avocats, psychologues...) pour répondre à des besoins spécifiques : dépistages, prévention violences, accès aux droits, etc.

► YVELINES.FR

Covid-19 : une mobilisation exceptionnelle

La crise sanitaire de la Covid-19 a démontré le rôle prépondérant des Départements. Dans les Yvelines, il a su agir rapidement pour combler les retards de l'État en se positionnant comme soutien logistique pour toutes les structures engagées sur le terrain, en prenant en charge des tests de dépistage dans les Ehpad, ou encore en distribuant des masques en tissu à toutes les communes qui n'étaient pas en mesure de s'en doter. Dès le 5 mars 2020, le Conseil départemental a mis sur pied un Plan d'Urgence et de Maintien des Activités (PUMA) pour assurer le fonctionnement des services du Département, préparer le repli progressif des ressources disponibles et accompagner les services de l'État et la communauté médicale et médico-sociale dans la lutte contre la propagation du virus. Le 17 avril, il a adopté un Plan d'urgence de 27 M€ pour soutenir les plus vulnérables et les entreprises du territoire. La connaissance du terrain, des besoins de la popu-



lation et la proximité font du Département un maillon clé de la compétence santé au niveau local. Pour lutter contre la désertification médicale et assurer un meilleur accès aux soins pour tous, le Département est l'échelon le mieux placé pour apporter des solutions au plus vite et au plus près des citoyens.

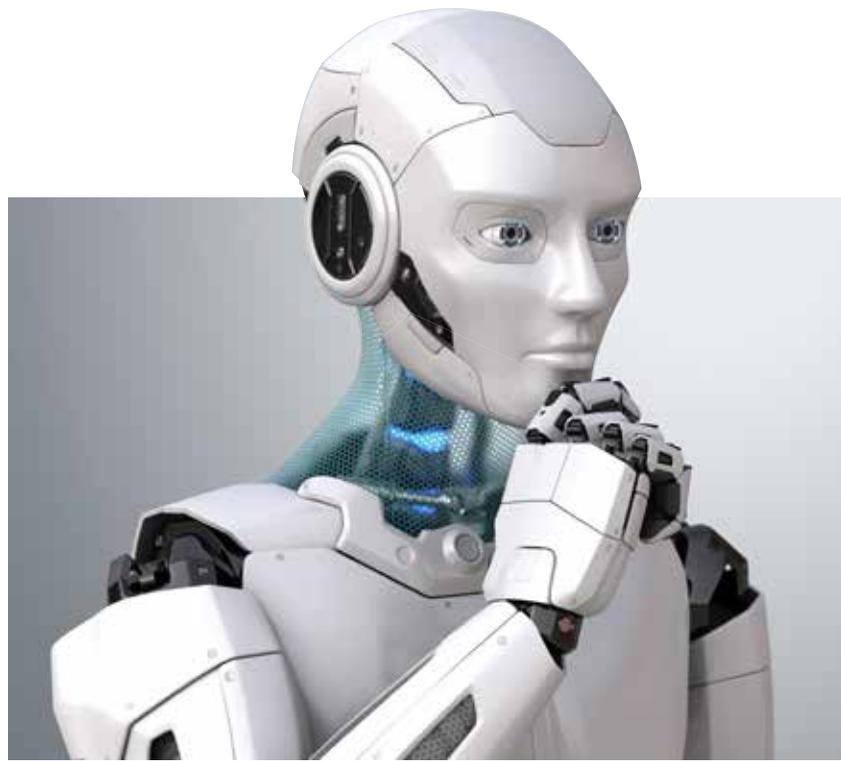
SOUTIEN À LA FILIÈRE SANTÉ



Assurer une qualité de soins pour tous. Le Département soutient régulièrement les acteurs privés ou publics de la santé pour améliorer la Recherche et Développement. Il soutient par exemple le Centre hospitalier de Versailles, à hauteur de 1,4 M€ pour l'acquisition d'un robot chirurgical de précision (qui bénéficiera à tout le groupement hospitalier sud Yvelines). Avec les Hauts-de-Seine, le Département travaille aussi à la création d'un campus des Métiers de la santé, de l'autonomie et du grand-âge. Un projet ambitieux, qui engage différentes entités du territoire (les groupements hospitaliers, Buc Ressources, le campus de l'Innovation, INVIE, l'IFSY et l'UVSQ). Ce programme d'investissement au sein du plateau de Bécheville aux Mureaux est destiné à devenir un pôle d'excellence en matière de E-Santé et d'E-Tonomy. La complémentarité des acteurs permet d'élaborer une offre de formation répondant aux nouveaux enjeux sociétaux et à la nécessaire évolution des métiers. Le projet, axé sur la Recherche et le Développement et l'entrepreneuriat, en fera une structure tournée vers l'avenir et en capacité de relever les défis des secteurs Santé, Autonomie, Grand-âge.

Retarder l'arrivée de la dépendance

Le Département a renforcé sa politique de solidarité, centrée sur le « bien vieillir à domicile ». Il a mis en place des outils innovants, développe avec INVIE le HUB E-tonomy et copilote la création d'une agence 100 % dédiée à l'autonomie. Il poursuit par ailleurs son soutien aux Ehpad en créant de nouvelles places d'hébergement.



Bien vieillir chez soi

C'est le souhait de la majorité des Français. Pour répondre aux enjeux majeurs du vieillissement de la population, le Département offre de nombreuses solutions pour favoriser le bien vieillir à la maison : transports à la demande pour aider à la mobilité, adaptation des logements, portage des repas à domicile, téléassistance, aides ménagères...

Depuis 2017, le Département est engagé auprès de l'association INVIE (aide à la personne, formation aux métiers du « prendre soin ») pour l'organisation du salon E-Tonomy, rendez-vous phare de tous les acteurs de l'innovation pour lutter contre la perte d'autonomie.

Le Département soutient la recherche et développement dans le domaine de l'autonomie. Par exemple, avec la création d'un Living Lab au Campus des Mureaux pour les start-ups qui travaillent sur la création de solutions innovantes à destination des seniors et des personnes en situation de handicap.

Une agence 100 % dédiée à l'autonomie



Yvelines • Hauts-de-Seine

L'agence interdépartementale de l'autonomie verra le jour à l'automne. Elle offrira des services à domicile de qualité avec deux objectifs : structurer le maillage des services d'aide à la personne sur le territoire ; constituer et piloter une offre de services pour le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. Cette agence doit également valoriser les métiers du « prendre soin » en favorisant la création d'emplois et la formation.

3 dispositifs pour favoriser l'autonomie :

1

Un guichet unique, plus rapide !

En 2017, le Département a créé huit Pôles Autonomie Territoriaux (PAT). Des guichets uniques pour accueillir, informer et orienter les personnes âgées en situation de dépendance, ainsi que celles en situation de handicap. L'objectif : être proche des personnes qui en ont besoin et pouvoir les aider à mieux vivre au quotidien. Depuis leur création, les PAT ont accueilli près de 69 000 personnes, réalisé 42 000 visites et géré 355 823 appels téléphoniques.

2

DomYcile, la solution qui simplifie le quotidien

Dans le cadre du suivi à domicile des personnes dépendantes, le Département déploie depuis 2018 le dispositif DomYcile. Plus moderne et automatisé, il dote les services d'aides à domicile de badges leur permettant d'horodater leurs interventions. Le bénéficiaire est équipé d'un boîtier autonome qui collecte les données et les transmet directement au système de gestion du Département. Objectifs : simplifier le quotidien des usagers en leur évitant de fournir chaque mois les factures, optimiser l'efficacité et le suivi des prestations, améliorer la coordination des soins.

4 500 boîtiers seront installés d'ici la fin de l'année (8 000 à la mi-2021). Coût du dispositif : 260 M€ à l'année.

3

YES à l'intergénération !

Yvelines Étudiants Seniors (YES), est le dispositif de rupture de l'isolement des seniors pendant l'été. Il met en contact des étudiants et des personnes âgées pour des visites de courtoisie (activités ludiques et numériques, promenades, échanges téléphoniques...). Face à la crise sanitaire, le Département a débouqué 2 M€ pour élargir ce dispositif : YES + permet de recruter encore plus d'étudiants pour accompagner quelque 5 000 personnes âgées isolées.



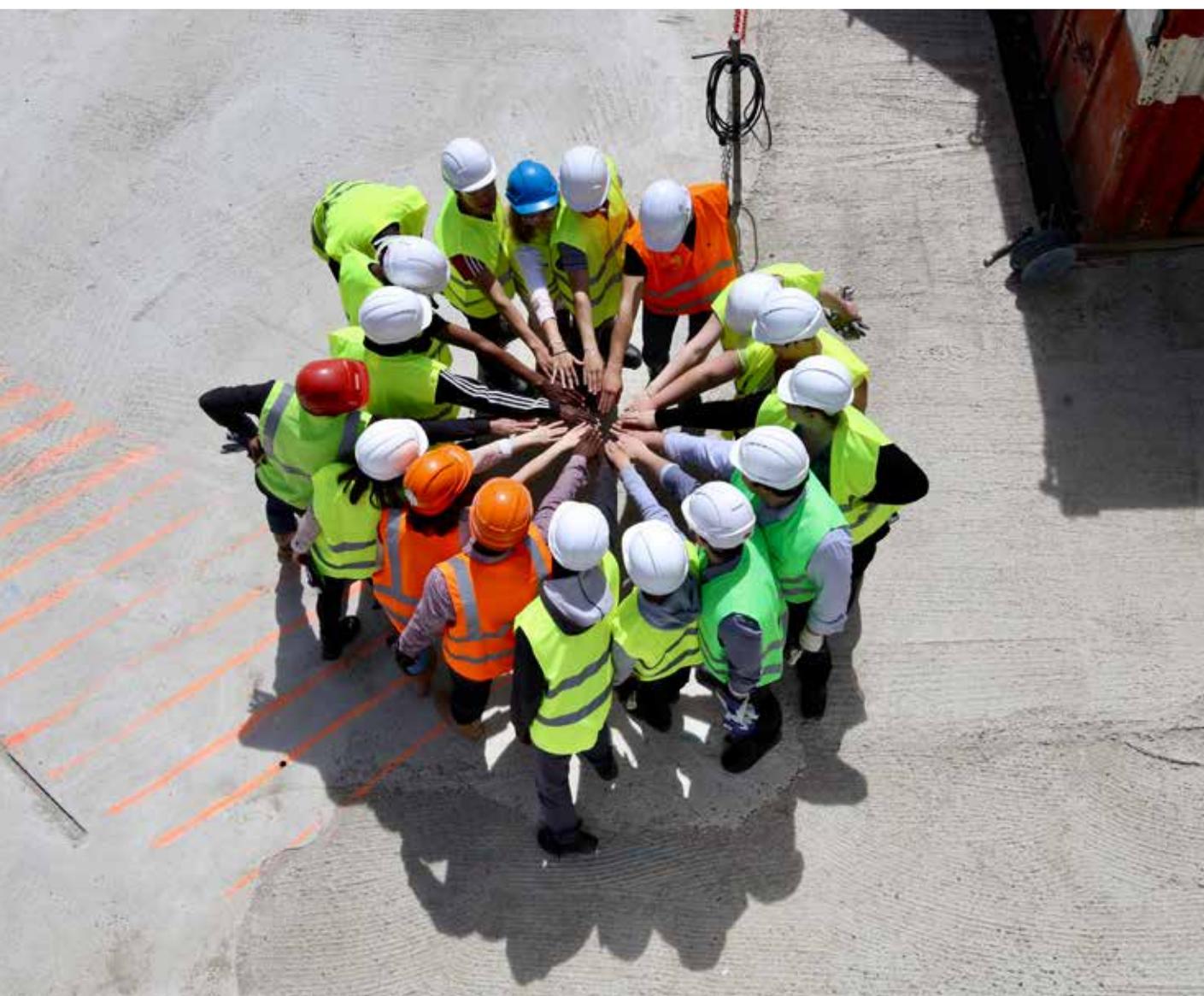
Anticiper le prolongement de l'espérance de vie

Le Département crée des places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Il a ainsi financé la restructuration, le développement ou l'extension de nombreux établissements (l'Ehpad Pierre-Bienvenu Noailles à Buc par exemple). Trois nouvelles structures ont ainsi vu le jour récemment : L'Ehpad La Source à Viroflay, l'Ehpad Korian-Le Parc à Montigny-le-Bretonneux et l'Ehpad Léopold Bellan à Montesson.

Le département des Yvelines offre le meilleur taux d'équipement de France avec 97 places pour 1 000 personnes âgées de +75 ans, contre 90 pour 1 000 en France et 78 pour 1 000 en Île-de-France.

On compte 9 100 places et unités de longue durée.

Une politique innovante qui booste les retours à l'emploi



Les Yvelines se distinguent pour la politique départementale mise en œuvre pour dynamiser l'insertion professionnelle. Grâce à ActivityY' - l'agence départementale d'insertion - près de 5 000 Yvelinois reprennent chaque année le chemin du travail.

Tout faire pour sortir de la précarité des personnes fragilisées par la perte d'emploi, c'est un des enjeux de la politique d'insertion du Département.

Pour y parvenir, il met en œuvre un accompagnement renforcé de ces publics avec des dispositifs innovants d'insertion professionnelle (plateforme JOB78/JOB92, binômes conseillers Pôle Emploi/travailleurs sociaux du Département dédiés à l'accompagnement global, job dating...).

EMPLOI

ActivityY', unique en France

L'agence d'insertion départementale, créée en 2016, est un des maillons forts de la politique emploi du Département. Chaque année, elle permet à 5 000 Yvelinois de reprendre le chemin du travail.

Elle multiplie les rencontres entreprises/candidats dans des opérations inédites : job dating thématiques, matchs de foot recruteurs/candidats, création d'un atelier du rail unique en France, collaboration permanente avec des centres de formation et des entreprises telle que la plateforme de formation et d'emploi INVIE78 pour les métiers des services à domicile ou encore le centre de formation Prom'Hôte Ifitel pour les métiers de la restauration.

En misant sur le développement des compétences des personnes éloignées de l'emploi, sur l'augmentation du nombre de personnes recrutées grâce aux clauses d'insertion dans les marchés publics et privés et sur le développement de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans leurs achats et leurs recrutements, l'agence a obtenu des résultats significatifs : 15 500 Yve-

linois ont été accompagnés depuis 2016 et 47 % d'entre eux ont repris une activité professionnelle.

Chaque année, près de 400 entreprises du territoire font confiance à ActivityY' pour trouver une main d'œuvre qualifiée et adaptée.



77 %

des bénéficiaires du RSA qui retrouvent un emploi sont embauchés durablement

Plus de 2 500

Yvelinois ont été formés à des métiers qui recrutent

+88 %

des candidats sont engagés via les clauses d'insertion



PARTENAIRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

Les Yvelines bénéficient d'une densité de centres industriels de R&D et d'établissements d'enseignement supérieur parmi les plus importantes de France. Soutenir ses filières industrielles d'excellence, notamment automobile et aéronautique, mises en difficulté par la crise économique de 2008 et plus récemment par la crise de la Covid-19 est une priorité du Département. Afin de les accompagner au mieux dans leurs projets de développement, le Conseil départemental mène depuis 2015 une politique d'investissement économique foncier et immobilier innovante. À titre d'exemple, en 2018, l'intervention du Conseil départemental, propriétaire des terrains, a permis la réalisation aux Clayes-sous-Bois d'un data center de dimension internationale porté par le groupe ATOS (800 ingénieurs). En 2019, le Conseil départemental a inauguré un bâtiment accueillant les chercheurs sur le véhicule autonome de VEDECOM, de l'IFSTTAR et de Transdev sur le plateau de Satory (300 ingénieurs). Mais son action porte aussi sur le soutien aux emplois industriels. En 2020, il participait au tour de table d'investissement qui a permis à la société Dunlopillo de Mantes-la-Jolie d'échapper à la liquidation judiciaire (300 emplois). En 2020, il s'est porté acquéreur de fonciers, propriétés du groupe PSA à Poissy, afin de les remettre à disposition de l'usine automobile du groupe, à des conditions financières bonifiées, et de lui permettre ainsi de gagner en compétitivité (4 000 emplois).

LE DÉPARTEMENT AUPRÈS DES PETITES ENTREPRISES

En 2019, dans 54 % des projets de recrutement, les entreprises prévoient des difficultés pour trouver de la main d'œuvre. Parmi elles, les TPE et PME sont les plus exposées car elles ne disposent souvent pas de service de ressources humaines. Avec ActivityY', le Département leur apporte des solutions en formant et préparant aux emplois, des bénéficiaires du RSA, des jeunes et des chômeurs de longue durée. Recrutés directement ou via les clauses d'insertion dans les marchés publics, les candidats alors en poste sont encore accompagnés pendant des semaines voire des mois par ActivityY'. 88 % des recruteurs via la clause d'insertion étaient des entreprises de moins de 200 salariés.

PROTÉGER

Prévention et protection au cœur de l'action

L'aide sociale à l'enfance est une mission essentielle du Département dont la responsabilité est de soutenir les jeunes et leur famille afin de contribuer à forger les citoyens épanouis et autonomes de demain. Chaque année, ce sont plus de 4 000 enfants dont la protection est confiée aux services du Département.



Covid-19 : Dès le début du confinement, le Département a organisé des séjours d'aération pour les jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance.

CRÉATION D'UN CENTRE DE LUTTE CONTRE LES PSYCHOTRAUMATISMES



Les enfants confiés à l'aide sociale ont un parcours de vie, le plus souvent traumatique, que les mesures d'accompagnement éducatif ne savent à elles seules compenser.

En avril 2020, les élus des Yvelines ont ainsi voté la création, avec les Hauts-de-Seine et le Centre hospitalier de Versailles, d'un groupement d'intérêt public (GIP) dédié à la recherche, la compréhension et les traitements du psychotraumatisme chez l'enfant. La création de ce centre marque la volonté départementale d'adapter la protection de l'enfance aux réalités sociales et scientifiques de notre époque.

Ainsi, le repérage des situations préoccupantes et les mesures d'accompagnement des parents en difficulté sont au cœur de l'action départementale.

Lorsque les jeunes doivent être pris en charge en dehors de leur domicile, l'accueil familial est privilégié comme lieu de vie le plus naturel pour l'enfant. Les assistantes familiales du Département, des associations, ainsi que les villages d'enfants concourent à l'éducation de près de 800 jeunes yvelinois.

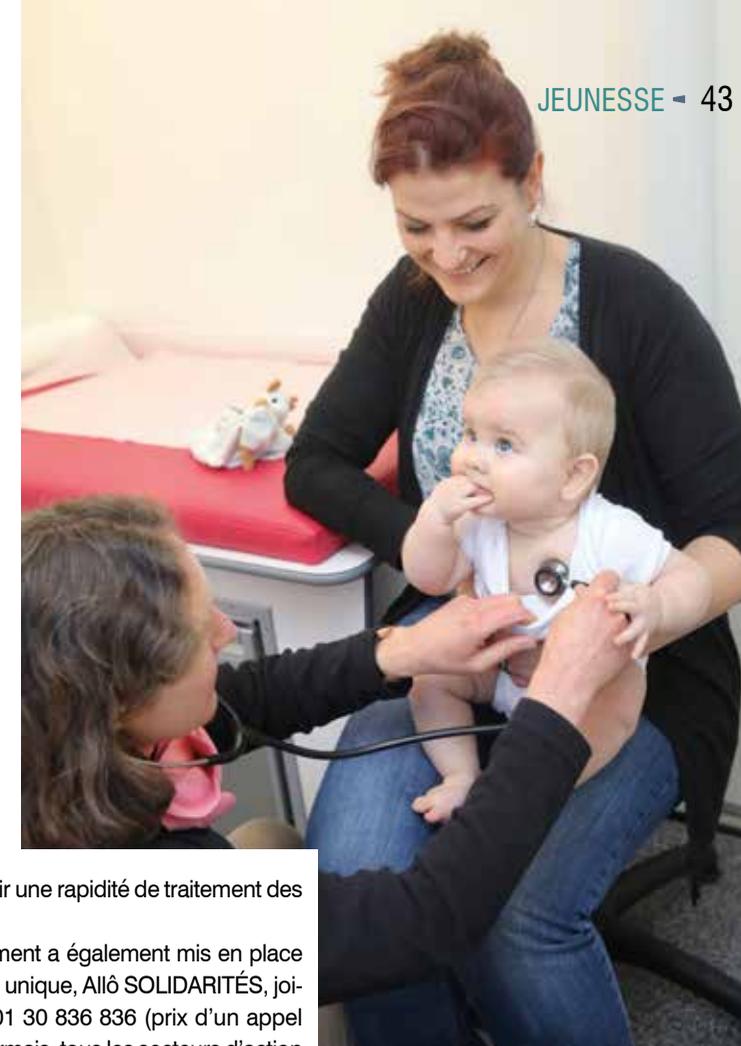
LA POLITIQUE ENFANCE ET FAMILLE C'EST :

- La promotion de la santé de la mère et de l'enfant
- L'accompagnement des modes d'accueil du jeune enfant
- La protection de l'enfance en danger
- Le soutien à la parentalité
- L'accompagnement et la prise en charge des enfants confiés (en familles d'accueil par exemple)
- L'accueil en urgence des enfants confiés à l'ASE (à la Maison de l'Enfance des Yvelines notamment)
- L'accueil des mineurs non accompagnés
- L'insertion des jeunes majeurs

SOIGNER

Une santé suivie dès le plus jeune âge

Le Département est aux côtés des parents pour le suivi de santé des plus jeunes dans les différents centres de protection maternelle et infantile du territoire. Ces lieux gratuits, ouverts à tous, accueillent les femmes enceintes et les enfants de moins de 6 ans.



De nombreux professionnels, médecins, sages-femmes, infirmières, puéricultrices, ou encore psychologues... sont à l'écoute pour accompagner les Yvelinois et les aider à prendre soin de leurs enfants. La santé et l'équilibre des enfants, et particulièrement des tout-petits sont une priorité pour le Département. Un enfant sur quatre de 0 à 2 ans, soit près de 10 000 Yvelinois sont suivis chaque année, notamment pour les examens obligatoires, dont les vaccins, et la délivrance du certificat de santé lors des visites du 9^e et 24^e mois. Les PMI gèrent également les bilans de santé en école maternelle. Ils concernent les enfants scolarisés en moyenne section. Chaque année, 90 % des jeunes yvelinois âgés de 3-4 ans bénéficient de différents dépistages (déficience visuelle ou auditive, troubles du langage, surpoids, etc.) et d'un examen clinique par le médecin.

Allô PMI : un numéro unique

Inauguré en juin 2017, Allô PMI est un numéro unique qui permet d'obtenir des informations sur la Protection maternelle et infantile (PMI) et de prendre rendez-vous dans un des centres du territoire.

Il s'agit d'une vraie modernisation du service public qui facilite la vie des Yvelinois. Le Département a investi 400 000 € pour la création de ce service unique afin de maintenir un haut niveau de qualité des prestations

et de garantir une rapidité de traitement des demandes.

Le Département a également mis en place son numéro unique, Allô SOLIDARITÉS, joignable au 01 30 836 836 (prix d'un appel local). Désormais, tous les secteurs d'action sociale sont joignables sur ce numéro pour toutes questions relatives à l'insertion, aux droits des usagers, à l'accompagnement social, au logement ou à l'enfance.

Allô PMI : 01 30 836 100

Allô SOLIDARITÉS : 01 30 836 836

DÉPISTAGE DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

Dès la rentrée 2020, le Département va mener une campagne de dépistage des troubles d'apprentissage et des troubles attentionnels des enfants rentrant à l'école primaire. Menée en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) auprès de 2 000 enfants yvelinois âgés de 5-6 ans, cette campagne permettra de vérifier l'hypothèse selon laquelle la correction, dès le plus jeune âge, des troubles binoculaires permet de réduire les difficultés d'apprentissage.

ÉDUQUER

CONJUGUER ÉQUITÉ ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Former des citoyens autonomes, responsables, entrepreneurs... et épanouis. C'est tout l'enjeu de l'école, creuset du vivre-ensemble. Pour offrir aux élèves un cadre éducatif propice à l'apprentissage, le Département entretient, valorise, rénove ou construit des collèges.

Un exemple ? Le nouveau collège de Mantes-la-Jolie, en cours de construction. Il sera « révolutionnaire » : du point de vue architectural et pédagogique, comme l'explique Jérôme Saltet, co-fondateur des éditions Playbac :

« Son programme d'études se basera sur le socle commun : savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre y auront une importance égale. Le collège sera notamment très en pointe sur « apprendre à apprendre ».

« Il sera aussi celui du désir d'apprendre. Pour ce faire, plus de cours d'une heure mais des modules adaptés à l'objectif poursuivi, et des ateliers, des séminaires et des conférences. Plus de notes, mais une évaluation positive. L'élève y sera auteur de ses apprentissages. »

D'un coût de 31 M€, cet établissement sera situé en réseau d'éducation prioritaire (REP+) et accueillera, à la rentrée 2021, 600 élèves avec une SEGPA1. Ce projet, porté par le Département des Yvelines, s'articule autour de trois priorités relevant de la cohésion sociale : renforcer la réussite éducative, agir contre le décrochage scolaire, mais aussi créer, encourager et consolider le lien établissements scolaires-parents-services publics.

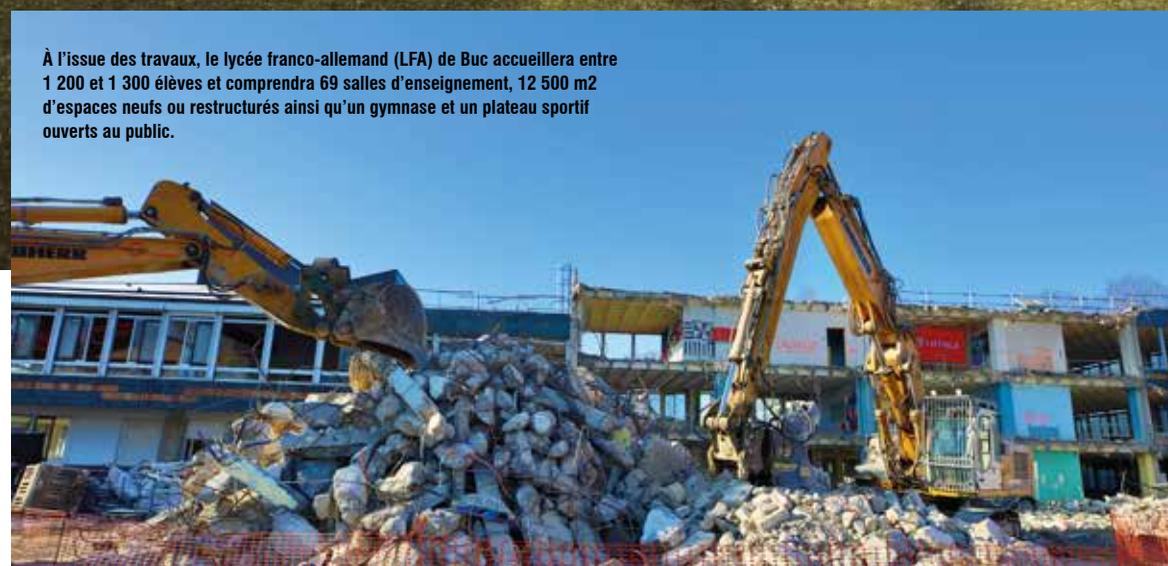
DES COLLÈGES MOINS ÉNERGIVORES



Les consommations énergétiques des collèges représentent le 2^e poste le plus producteur de carbone du bilan du Département (pages 16-17). Pour prendre sa part au défi environnemental consistant à réduire son impact carbone, le Département a engagé depuis plusieurs années de nombreuses actions visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments : objectifs de qualité environnementale dans les rénovations lourdes et constructions neuves, modernisation des équipements énergivores, intéressement des exploitants de chauffage aux réductions de consommations, sensibilisation des occupants... Pour aller plus loin, le Département a pris l'engagement de réduire la consommation énergétique de son parc scolaire de 40 % d'ici à 2030. Pour y parvenir, la construction des futurs collèges sera exemplaire : généralisation des énergies renouvelables et de récupération, diminution des consommations énergétiques...



Un cadre optimisé pour une pédagogie innovante. Le nouveau collège de Mantes-la-Jolie marque la volonté du Département d'investir dans l'avenir des jeunes yvelinois



À l'issue des travaux, le lycée franco-allemand (LFA) de Buc accueillera entre 1 200 et 1 300 élèves et comprendra 69 salles d'enseignement, 12 500 m² d'espaces neufs ou restructurés ainsi qu'un gymnase et un plateau sportif ouverts au public.

L'ambition du Département est également de recourir systématiquement aux matériaux biosourcés (bois, liège, paille, chanvre, ouate de cellulose, textile recyclé, laine de mouton) dans les matériaux de constructions neuves. En commençant par les bâtiments les plus énergivores, le Département a engagé 7 opérations de construction de collèges selon ces nouveaux standards. D'autres sont à l'étude.

Entretien ET VALORISATION DES BÂTIMENTS

Entre 2015 et 2019, le Département a consacré près de 100 M€ aux 116 collèges publics des Yvelines. Pour améliorer et moderniser le cadre éducatif des jeunes, il a entrepris d'importants travaux de rénovation ou de restructuration. Il a par exemple investi 25 M€ dans la restructuration et l'extension du Lycée Franco-Allemand de Buc, qui accueillera entre 1 200 et 1 300 élèves contre 900 aujourd'hui. Chaque année, le Département réalise des interventions de maintenance, de mise aux normes et d'amélioration au sein d'une cinquantaine d'établissements.



LE NUMÉRIQUE COMME ALLIÉ

Créer les conditions favorisant le développement des compétences numériques afin de les guider dans l'exercice de leur citoyenneté numérique à l'école comme au collège : tel est l'accompagnement que propose le Département aux enfants du territoire. C'est par exemple un nouvel Environnement Numérique de Travail (ENT) où les collégiens et leurs parents pourront disposer des nombreux services qu'offre la plateforme. C'est 17 000 tablettes déployées dans les établissements scolaires dont 11 000 utilisées individuellement par 10 000 élèves et 1 000 professeurs ou 1 200 d'entre elles distribuées aux enfants placés pendant le confinement pour leur assurer une continuité pédagogique. C'est un plan de déploiement numérique scolaire inédit à l'échelle de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines où 28 000 élèves des écoles du premier degré seront équipés de solutions numériques visant à favoriser l'innovation dans les apprentissages et la continuité du parcours de l'élève depuis la maternelle jusqu'au collège.

17 000

tablettes déployées
dans les établissements scolaires

28 000

élèves des écoles du premier degré
seront équipés de solutions numériques

11 000

tablettes utilisées individuellement
pour 10 000 élèves et 1 000 professeurs

SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dès 2015, le Département a soutenu l'implantation de l'ESTACA (École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile) à Saint-Quentin-en-Yvelines, en finançant notamment les équipements pédagogiques de cette école d'ingénieurs d'excellence. Il a aussi activement participé à la création de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, qu'il héberge dans des locaux départementaux. Il a en parallèle financé l'implantation de l'AFMAé (Association pour la Formation aux Métiers de l'Aérien) à Toussus-le-Noble. Depuis un an, le Département mène une consultation afin de réaliser un programme immobilier visant à accueillir trois laboratoires de recherche au rayonnement mondial de l'École MINES ParisTech à Versailles Satory (300 enseignants-chercheurs). C'est aussi le principal partenaire de l'Université de Versailles Saint-Quentin, dont les locaux sont mis à disposition par le Département.

Pour aider les jeunes dans leurs études supérieures, le Département poursuit son plan de soutien à la création de logements étudiants initié en 2008 avec 6 nouvelles résidences et 314 logements livrés.



HARMONISATION DES TARIFS

Le prix des repas est maintenant harmonisé dans tous les collèges. Il varie selon les revenus et la composition des familles de 1 € à 4 €. Le Département soutient les familles en prenant en charge entre 50 % et 90 % du coût de production des repas.

Proposer une restauration de qualité

Le Département accorde une grande importance à la qualité des 50 000 repas servis chaque jour aux collégiens. Depuis le 1^{er} janvier 2019, avec C'midy il met en œuvre un projet ambitieux afin d'améliorer la qualité et favoriser l'accès à la demi-pension.



6 000
demi-pensionnaires supplémentaires depuis la création de C'midy

Le Département harmonise par le haut les prestations de restauration scolaire en favorisant la production sur place, chaque fois que cela est possible. D'ici 2025, 92 % des collégiens pourront profiter de repas cuisinés sur place. Pour participer activement à l'éducation au goût, le Département et C'midy mettent en œuvre un programme d'animation et de repas à thème autour des questions de santé, de nutrition et d'environnement.

Le Département s'est aussi fixé des objectifs ambitieux de qualité, avec une augmentation très significative des approvisionnements en produits bio et locaux (lire page 21), la lutte

contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets (programme « Wastewatch » ou encore la méthanisation des biodéchets avec l'entreprise Tryon).

L'outil SoHappy simplifie les démarches et permet d'effectuer l'inscription, le suivi et le paiement en ligne. L'inscription à la restauration est possible de 1 à 5 jours par semaine et les repas peuvent être annulés jusqu'à 48h à l'avance.

UNE SEMOP UNIQUE EN FRANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Département a fait le choix de constituer une société d'économie mixte à opération unique en charge de la restauration et du nettoyage : C'midy. Cette structure juridique innovante, unique en France pour la gestion de la restauration scolaire, permet au Département de s'associer à un opérateur privé pour remplir ses objectifs : délivrer un service de qualité.

UN LEVIER POUR L'INSERTION

Avec C'midy et sa filiale Inserxo, partenaire d'ActivitY, le Département fait de la restauration scolaire un levier pour l'emploi. Chaque année, 250 bénéficiaires du RSA rejoignent C'midy et bénéficient d'une formation professionnelle leur permettant un retour durable vers l'emploi.

CULTIVER ET DIVERTIR

Favoriser l'accès au sport et à la culture



Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, le Département a mis en place un nouveau dispositif en faveur des jeunes et des familles : la carte Pass+.

Le Pass+ répond à plusieurs enjeux économiques et sociaux. Au-delà de l'aide financière directe aux familles dans un contexte où il est nécessaire de soutenir leur pouvoir d'achat, le Pass+ est aussi un dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles. Il participe à l'amélioration du vivre-ensemble dont notre société a besoin, notamment chez les jeunes. Enfin, il constitue un soutien indirect aux plus de 1 700 organismes sportifs et culturels du territoire interdépartemental qui ont déjà rejoint le dispositif, favorisant la vie associative locale.

Le Pass+ accompagne les 300 000 jeunes du territoire interdépartemental tout au long de leur scolarité et jusqu'à leur majorité, quel que soit leur statut, collégien, lycéen, apprenti, y compris ceux qui sont sortis du système scolaire. Il fédère l'ensemble de l'offre numérique éducative des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines envers les jeunes, leur offrant une ouverture sur leur territoire et favorisant leur épanouissement.

5 000 COLLEGIENS À VERSAILLES

En 2019, pour la première fois, 5 000 collégiens des Yvelines et des Hauts-de-Seine avaient rendez-vous au Château de Versailles pour une grande journée citoyenne. Visite du château, des jardins, activités... En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'événement a eu lieu en ligne. Entre le livret disponible sur l'ENT et la programmation exclusive sur le compte Instagram du château de Versailles : les collégiens ont pu voyager dans le temps.



Restauration de patrimoines exceptionnels

Les Yvelines regorgent de trésors. Avec le dispositif « Restauration des Patrimoines historiques 2017-2019 », le Département réaffirme son soutien en faveur du patrimoine yvelinois.

Des églises romanes, de vieux lavoirs, des vitraux, des peintures, des tours médiévales... notre département peut se targuer d'abriter quelques-unes des plus belles pépites qui ont jalonné l'histoire francilienne.

C'est pour les sauvegarder que le Conseil départemental a créé fin 2016 le dispositif triennal « Restauration des patrimoines historiques 2017-2019 » qui concerne le patrimoine monumental, mobilier et documentaire (archives).

Depuis 2017, le Département a consacré plus de 5,4 M€ à la restauration de patrimoines exceptionnels. Il apporte régulièrement sa contribution à des opérations majeures de réhabilitation ou rénovation de sites culturels remarquables à l'échelle départementale, voire nationale. Certains joyaux patrimoniaux du territoire ont en

outre fait l'objet d'une aide exceptionnelle de la part du Département : l'église paroissiale Saint-Louis de Port-Marly (400 k€), le Château de Maisons-Laffitte (40 k€) ou encore, plus récemment, le Château de Versailles (3 M€) pour la rénovation de ses grilles.



« LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA » PRENNENT DE L'AMPLEUR

C'est l'événement qui rythme la fin de l'été avec près de 10 000 spectateurs par an ! Avec Les Yvelines font leur cinéma, le Département s'installe dans les villes et villages le temps d'une soirée pour divertir les habitants. Et chaque année, les Yvelinois sont nombreux au rendez-vous pour ces séances de cinéma en plein air aux quatre coins du territoire. Cette année, les Yvelines font leur cinéma célèbrent leur 9^e édition avec plus de 40 séances dans autant de communes différentes (du 16 août au 8 septembre) ! « C'est vraiment chaque année un moment sympa, où l'on peut se retrouver, en famille ou entre amis au retour des vacances, et partager un dernier moment sous les étoiles avant de reprendre le travail », déclare Sébastien, habitant de Montigny-le-Bretonneux, un fidèle des premières heures.

Exemples d'interventions du Département

✓ Le rachat de la Maison Bizet

En janvier 2018, le Département s'est porté acquéreur pour 1 M€ de la Maison Bizet à Bougival. Elle s'intègre dans le projet du futur Centre Européen de Musique. Après rénovation, elle deviendra un lieu entièrement dédié au compositeur et à Carmen, son opéra le plus joué au monde, qu'il avait composé dans cette villa en 1874.

✓ La restauration des grilles du Château de Versailles

Le programme de restauration des grilles du Château concerne un projet ambitieux et vaste. Il englobe en effet la restauration des parties endommagées des grilles, des serrureries et des ornements existants; le rétablissement des éléments manquants, dont les frontons monumentaux aux armes de France, la peinture et la dorure à la feuille d'or de la ferronnerie et des différents ornements; et la restauration des groupes sculptés et des pylônes de pierre complétant l'ensemble. Le projet, évalué à plus de 6 M€, a débuté fin 2019 et s'achèvera au printemps 2021. Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine concourent à son financement à hauteur de 3 M€ chacun.



✓ La rénovation du Musée Départemental Maurice Denis

Créé par le Département des Yvelines en 1980, à la faveur d'une importante donation consentie par la famille Denis, le musée de Saint-Germain-en-Laye, lui rend hommage en présentant son œuvre. Le site, entièrement classé monument historique, est actuellement fermé au public, et ce depuis le lancement d'un important programme de rénovation (5,3 M€). Sa réouverture est prévue début 2021.

Des loisirs à petits prix !



Balades et randonnées pour tous

Dans la double perspective de protéger les chemins ruraux et de favoriser la découverte de paysages et de sites naturels, le Département développe, grâce à son Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), de nombreux trajets pédestres et équestres, ouverts à tous et protégés dans le cadre des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes. Il a ainsi créé 1 300 km d'itinéraires pédestres, dont 300 nouveaux kilomètres depuis les cinq dernières années et 450 km d'itinéraires équestres. Ce sont ainsi 253 communes yvelinoises qui sont traversées par ces chemins de randonnée et de promenade. Pour aller plus loin, le Département s'efforce de développer les activités ludiques, avec la création en 2017 de l'application « Balades branchées » qui propose des circuits pédagogiques de randonnée sur les ENS du département. Ou encore l'ouverture, en 2019, d'Indian Forest Yvelines, un parcours d'accrobranche installé au cœur du site départemental des Grand Bois, à Morainvilliers qui a déjà comblé près de 20 000 aventuriers.



Dans le cadre de leur rapprochement, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines lancent le Pass Malin Hauts-de-Seine/Yvelines. Initialement yvelinois, le Pass Malin s'étend dorénavant aux deux territoires et compte plus d'une soixantaine de partenaires parmi lesquels plusieurs nouveautés comme le Potager du Roi, l'Académie Équestre de Versailles, le musée de l'Hôtel Dieu, l'Île de Loisirs du Val de Seine ou encore le Domaine de Sceaux. Il permet au public de bénéficier d'une remise de 15 % minimum sur les entrées ou les billets de près de 60 sites et événements partenaires yvelinois et alto-séquanais.

Une offre enrichie

Châteaux et monuments historiques, sites naturels, musées et maisons d'artistes, spectacles, le Pass Malin compte parmi ses partenaires : le château de Versailles, le musée d'Archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye, le château de Rambouillet... dans les Yvelines. Et le jardin du Musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt, la Maison de Chateaubriand au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry, le Musée du Domaine départemental de Sceaux, la Maison de la pêche et de la nature sur l'Île de la Jatte... dans les Hauts-de-Seine.

Les Yvelines, l'excellence cycliste

Les Yvelines sont une terre de vélo. Que ce soit pour les événements de haut niveau, la pratique sportive, le loisir ou une pratique quotidienne, le Département en favorise le développement.

C'est un gigantesque fourmillement de cyclistes qui déferle sur les routes des Yvelines chaque week-end. Il faut dire que le territoire offre tout ce qu'il faut pour profiter du grand air aux portes de Paris. Et les institutions du vélo ne font que prouver ce statut. À commencer par Amaury Sport Organisation (A.S.O.), la structure organisatrice du Tour de France et du Paris-Nice qui a fait confiance au Département pour accueillir le départ de la dernière étape du Tour jusqu'en 2023, ainsi que celui de la célèbre course au soleil depuis maintenant onze ans. Une véritable fête populaire qui, en plus de participer aux animations cyclistes dans les Yvelines, offre une carte postale imprenable de son territoire. « Il y a beaucoup de collectivités d'Île-de-France qui tapent à notre porte pour organiser le départ de la dernière étape du Tour de France. Ils se demandent souvent ce que nous avons avec les Yvelines. La réponse est simple, c'est le paysage, le décor », s'amuse Christian Prudhomme, directeur d'A.S.O., ajoutant qu'une course cycliste, « ce sont avant tout des images vues du ciel ».

Rambouillet, Plaisir, Houilles, Chatou, Bois-d'Arcy, Conflans-Sainte-Honorine ont tous la chance d'avoir vu les meilleurs coureurs de la planète dévaler leur bitume. Et que dire de Mantes-la-Jolie ? Hôte de la dernière étape du Tour de France et qui fut, en 2018, l'épicentre du vélo français en accueillant les épreuves du Championnat de France de cyclisme sur route. Organisé et financé par le Département, l'événement s'est déroulé sur 4 jours, du 28 juin au 1^{er} juillet, pour un budget total de 2 M€. Au-delà de l'aspect purement sportif, l'organisation de cette compétition majeure a contribué à ancrer le vélo sur le territoire et à créer du lien social via diverses animations. Un moment unique qui



a rassemblé les 600 meilleurs cyclistes de France devant près de 100 000 personnes venues de toute la France.

Les Yvelines sont le Département qui a créé le plus de pistes cyclables

Mais le vélo ce n'est pas seulement du sport. C'est aussi un moyen de mobilité que le Département cherche à favoriser depuis des années. Les Yvelines sont le Département qui a créé le plus de pistes cyclables en Île-de-France. Au total 860 km d'aménagements cyclables composent un maillage équilibré dans les Yvelines, dont 300 km le long des routes départementales, avec comme point d'ancrage les collèges, les lycées et les gares. Des moyens considérables pour assurer un développement adapté, notamment par une aide financière et de maîtrise d'ouvrage aux collectivités qui s'engagent dans le renouvellement de leurs infrastructures. Une politique volontariste mise en valeur par la Fédération Française de Cyclisme qui, en juin 2019, a remis le Trophée Terre d'Excellence Cycliste qui récompense les collectivités engagées dans la pratique du vélo pour tous

2023

Les Yvelines seront le théâtre de la dernière étape du Tour de France jusqu'en 2023 et un départ du Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines, site olympique de Paris 2024.

25 M€

de subventions aux collectivités locales pour la réalisation de pistes cyclables entre 2015 et 2021.

50km

de linéaire de pistes cyclables ont été réalisés entre 2015 et 2021 sur le territoire des Yvelines par le Département.

MICHEL CALLOT
Président de la Fédération Française de Cyclisme

« Unissons nos efforts entre nous, Fédération Française de Cyclisme, et les collectivités, pour que le vélo soit de plus en plus utilisé dans les Yvelines afin de faire rayonner cette pratique, un symbole de mobilité et de liberté. »

Le sport dans les Yvelines

Par sa position géographique et sa nature diversifiée, le département des Yvelines est un vrai territoire sportif. Depuis 2015, pas moins de 120 événements d'envergure y ont été organisés. Ce n'est pas près de s'arrêter avec l'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

La Ryder Cup à Saint-Quentin-en-Yvelines

Un golf mythique pour une compétition exceptionnelle. La Ryder Cup est sans aucun doute le tournoi le plus prestigieux dans le monde de la petite balle blanche. Les Yvelines ne pouvaient pas passer à côté d'un tel événement et l'ont accueilli sur le parcours Albatros du Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines en 2018. L'événement a pu se tenir grâce au Département



pour l'organisation et la rénovation du parcours Albatros à hauteur de 700 000 €. D'ailleurs, par à sa renommée, la Ryder Cup a rapporté pas moins de 235 millions d'euros au territoire et à ses acteurs économiques (étude de l'Université de Sheffield Hallam ndlr).

Les sites yvelinois de Paris 2024

Avec cinq sites olympiques pré-sélectionnés pour l'organisation de Paris 2024, le territoire s'inscrit comme une référence dans l'organisation de cet événement mondial. Colline d'Élancourt, Vélodrome National, Château de Versailles et le Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines, partageront ainsi l'aventure olympique des Yvelines avec le reste du territoire. Une consécration pour ces sites qui valorisent à la fois le département, et aussi l'ensemble de l'Île-de-France. Le Conseil départemental s'engage aussi

à aider les collégiens à devenir les acteurs des Jeux olympiques et paralympiques. L'enjeu est de former ceux qui pourront faire partie des 70 000 bénévoles par un programme de formation à l'accueil des épreuves olympiques, avec un objectif de 1 000 jeunes issus des quartiers de Politique de la Ville.



Le Département le plus sportif d'Île-de-France



Dans les Yvelines, 2 600 clubs représentent 78 fédérations et regroupent près de 380 000 sportifs licenciés. Ce qui en fait le Département le plus sportif d'Île-de-France et le 4^e à l'échelle nationale. Une pratique du sport amateur soutenue à hauteur de 9,7 M€ par an par le Conseil départemental, qui depuis 2015, a financé près de 7 M€ dans l'amélioration des équipements grâce au dispositif Sport-Communes.

Le PSG se lie aux Yvelines et à Poissy

Ce sont 74 hectares de terrain au sud-ouest de Poissy qui accueilleront en 2022 le PSG et son campus, le « Paris Saint-Germain Training Center ». Véritable complexe multisports, il accueillera les équipes de football, judo et handball. Situé au hameau Poncy en bordure de l'autoroute A 13, le nouveau centre se positionne à seulement 25 minutes du Parc des Princes, et ancre ainsi le club en plein cœur du territoire des Yvelines. Selon le maire de Poissy, Karl Olive, la venue du pôle d'entraînement pourrait permettre de créer 1 000 emplois durant la phase de travaux. Mais aussi de manière plus pérenne, en permettant l'accès à certaines formations, et emplois en CDD ou CDI.

Mon Département à portée de clic!



- AUTONOMIE
- COLLÈGES
- LOGEMENT
- HANDICAP
- ENFANCE & FAMILLE
- INSERTION
- SANTÉ

Votre Département se rapproche de vous en offrant de nouveaux services en ligne.

Accédez à l'ensemble des aides et dispositifs sur :

www.78-92.fr

